

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Auteur collectif - Revue
Auteur(s) secondaire(s)	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Adresse	Paris : La photographie française [Direction et Administration], 1889-1906
Nombre de volumes	93
Cote	CNAM-BIB P 980
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Note	Les neuf premières années ainsi que les numéros de mai à août de 1905 sont manquants dans notre collection.
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P980
LISTE DES VOLUMES	
	10e année. N. 1. 25 janvier 1898
	10e année. N. 2. 25 février 1898
	10e année. N. 3. 25 mars au 25 avril 1898
	10e année. N. 4. 25 avril au 25 mai 1898
	10e année. N. 5. 1er juin 1898
	10e année. N. 6. 1er juillet 1898
	10e année. N. 7. 1er août 1898
	10e année. N. 8. 1er septembre 1898
	10e année. N. 9. 1er octobre 1898
	10e année. N. 10. 1er novembre 1898
	10e année. N. 11. 1er décembre 1898
	11e année. N. 12. 1er janvier 1899
	11e année. N. 13. 1er février 1899
	11e année. N. 14. 1er mars 1899
	11e année. N. 15. 1er avril 1899
	11e année. N. 16. 1er mai 1899
	11e année. N. 17. 1er juin 1899
	11e année. N. 18. 1er juillet 1899
	11e année. N. 19. 1er août 1899
	11e année. N. 20. 1er septembre 1899
	11e année. N. 21. 1er octobre 1899
	11e année. N. 22. 1er novembre 1899
	11e année. N. 23/24. 1er décembre 1899
	12e année. N. 25. 1er janvier 1900
	12e année. N. 26. 1er février 1900
	12e année. N. 27. 1er mars 1900
	12e année. N. 28. 1er avril 1900
	12e année. N. 29. 1er mai 1900
	12e année. N. 30. 1er juin 1900
	12e année. N. 31. 1er juillet 1900
	12e année. N. 32. 1er août 1900
	12e année. N. 33. 1er septembre 1900
	12e année. N. 34. 1er octobre 1900
	12e année. N. 35. 1er novembre 1900
	12e année. N. 36. 1er décembre 1900
	13e année. N. 37. 1er janvier 1901
	13e année. N. 38. 1er février 1901
	13e année. N. 39. 1er mars 1901

	13e année. Nouvelle série. N. 1. Avril 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 2-3. Mai-juin 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 4. Juillet 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 5. Août 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 6. Septembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 7. Octobre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 8. Novembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 9. Décembre 1901
	14e année. Nouvelle série. N. 10. Janvier 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 11. Février 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 12. Mars 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 13. Avril 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 14. Mai 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 15. Juin 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 16. Juillet 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 17. Août 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 18. Septembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 19. Octobre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 20. Novembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 21. Décembre 1902
	15e année. Nouvelle série. N. 22. Janvier 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 23. Février 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 24. Mars 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 25. Avril 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 26. Mai 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 27. Juin 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 28. Juillet 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 29. Août 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 30. Septembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 31. Octobre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 32. Novembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 33. Décembre 1903
	16e année. Nouvelle série. N. 34. Janvier 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 35. Février 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 36. Mars 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 37. Avril 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 38. Mai 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 39. Juin 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 40. Juillet 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 41. Août 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 42. Septembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 43. Octobre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 44. Novembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 45. Décembre 1904
	17e année. Nouvelle série. N. 46. Janvier 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 47. Février 1905
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	17e année. Nouvelle série. N. 48. Mars 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 49. Avril 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 3. Septembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 4. Octobre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 5. Novembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 6. Décembre 1905
	18e année. Série nouvelle. N. 7. Janvier 1906
	18e année. Série nouvelle. N. 8. Février 1906

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	

Auteur(s) secondaire(s) volume	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Volume	17e année. Nouvelle série. N. 48. Mars 1905
Adresse	Puteaux-sur-Seine : Prieur & Dubois & Cie imprimeurs-éditeurs, 1905
Collation	1 vol. ([4]-(IX-XVI [i.e. 8])-(65-96 [i.e. 32])-(33-48 [i.e. 16]) p.) ; 27 cm
Nombre de vues	72
Cote	CNAM-BIB P 980 (86)
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Thématique(s)	Technologies de l'information et de la communication
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	26/05/2026
Date de génération du PDF	26/05/2026
Recherche plein texte	Disponible
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redirect?P980.86

la Photographie Française

RÉDACTION

12, Place de Vaugirard (XV^e)
TÉLÉPHONE 709-44

ADMINISTRATION

13, Rue Delarivière-Lefouillon
PUTEAUX-SUR-SEINE

DÉPOT GÉNÉRAL POUR PARIS

Vente au N° et Réassortiments
LIBRAIRIE C. REINWALD
SCHLEICHER FRÈRES, ÉDITEURS
15, Rue des Saussaies.

REVUE MENSUELLE
ILLUSTRÉE
EN NOIR
ET EN COULEURS

Directeurs :

LOUIS GASTINE
F. MONPILLARD

Secrétaire de la Rédaction :

L.-P. CLERC



Le Numéro : 1 fr. 50 net.

Sommaire au verso.

PRIEUR & DUBOIS & C^e Imprimeurs-Éditeurs

26, Rue de la République, PUTEAUX-S-SEINE

DEPOSE

LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE

N° 48 (Nouvelle série).

MARS 1905.

SOMMAIRE

L. Gastine. — Le Jardin des Plantes.	65
A. Quinet. — La Carte Postale photographique.	81
Rouché. — Le Renouveau photographique.	91



ILLUSTRATIONS

Prieur et Dubois et C ^{ie} . — Roses-Thé (Reproduction photographique en trois couleurs. Impression de Prieur et Dubois et C ^{ie}).	Hors-Texte
L. Gastine. — Le Jardin des Plantes (suite d'illustrations).	65-80
Menard. — A la meule (Cliché et impression de Prieur et Dubois et C ^{ie}).	Hors-Texte
Lansiaux. — I. La leçon. — II. La leçon.	82
— III. La leçon. — IV. La leçon.	83
— V. La leçon.	84
H. Lemoine. — Le dénicheur d'Oursons.	85
Lansiaux. — Le Renfort.	86
— Le trait cassé.	87
— Garde à cheval et garde à pied.	88
A. C. M. — Le Tréport : Chemin du Calvaire.	89
Lansiaux. — Confirmation.	89
X. — Sur la route de Beyrouth à Damas (Cliché et impression de Prieur et Dubois et C ^{ie}).	Hors-Texte
L. Gastine. — Bord de Seine à Chatou.	90
Lansiaux. — I. Affaire d'honneur. — Allez !!	92
— II. Affaire d'honneur. — Cessez !!	94
— III. Affaire d'honneur. — Ce ne sera rien. — IV. Affaire d'honneur.	
Epilogue	95

VARIA

Conditions d'abonnement.	33
Nos Illustrations.	33
Echos.	33
Congrès, Expositions, Concours.	39
Nouveautés photographiques.	45
Formules, Recettes et Tours de main.	45
Bibliographie.	47
Brevets d'invention.	47
Revue photographique des brevets d'invention.	IX-XVI

Pour paraître dans les prochains numéros :

Gastine. — Ce qu'on ne photographie pas.
— Histoire de la photographie.

Ce Numéro de la Revue est imprimé :

Avec les caractères de titres de la Fonderie PEIGNOT
Sur le papier « Perfection » de la Maison J. BRETON.
La couverture sur le papier Simili-Japon de la Maison E. DUJARDIN.

REVUE PHOTOGRAPHIQUE

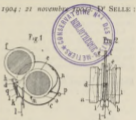
DES BREVETS D'INVENTION ET PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

BREVETS D'INVENTION FRANÇAIS

Ecrans colorés interchangeable (B.F. 345.066; 23 juillet 1904; 21 novembre 1904). F. SELLE : « Dispositif applicable aux objectifs photographiques. »

Dans les appareils photographiques servant à produire des photogravures en plusieurs couleurs, il est désirable de pouvoir changer très rapidement les diaphragmes ou les écrans de couleur. Les différents écrans, disposés à la suite les uns des autres sur un arbre parallèle à l'axe de l'objectif et maintenus à l'extérieur de l'objectif par des ressorts, sont retenus dans la position de service par un dispositif d'arrêt qui, au moment de l'insertion de l'écran suivant, libère l'écran utilisé précédemment, lequel retourne alors dans sa position de repos.

La fig. 1 est une coupe transversale du dispositif placé entre les 35 lentilles de l'objectif. La fig. 2 est une vue de côté du dispositif.



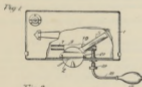
Frein à air (B.F. 345.185; 28 juillet 1904; 23 novembre 1904). F.-E. CHERSMAN : « Modérateur pneumatique de vitesse pour appareils photographiques panoramiques et autres. »

Dans les modérateurs pneumatiques de vitesse, l'air étant à l'origine à la pression atmosphérique n'offrirait qu'une légère résistance au mouvement des organes jusqu'à ce que ce mouvement soit suffisant pour comprimer l'air contenu à l'intérieur du cylindre. Il en résultait un mouvement rapide pendant la première partie de la course, suivi d'un mouvement retardé pendant la dernière partie de celle-ci.

L'appareil photographique représenté ici comprend une boîte 1 à laquelle est assujettie la monture d'objectif 2 disposée pour supporter l'objectif pivotant ou oscillant 3. Un ressort 6 logé entre le dessus de la partie cylindrique de l'objectif et l'extrémité supérieure de la monture 2 actionne l'objectif. L'un des bouts de ce ressort est attaché à un point fixe, et l'autre à l'objectif.

Un cylindre modérateur 7 est assujéti à une partie fixe du dispositif, à l'extrémité inférieure de la monture d'objectif par exemple et, dans ce cylindre, travaille un piston 8 muni d'une plaque 9 qui est assujéti à son bout externe et s'étend parallèlement à lui, ainsi qu'à la paroi externe du cylindre 7. La paroi du cylindre 7 est fendue, sur une certaine distance, en face de la plaque 9 de façon à recevoir et à permettre le passage à travers ladite paroi de la partie de la plaque 9 qui est immédiatement adjacente au piston 8. La plaque 9 est pourvue, près de son bout interne, d'une fente transversale 10 destinée à recevoir l'extrémité inférieure d'une cheville 11 descendant du bout interne du tube ou entonnoir projecteur de lumière 5 de l'objectif. Le mouvement alternatif du piston 8 s'effectuera, toujours simultanément avec le mouvement d'oscillation de l'objectif.

Une détente 12 est montée dans un prolongement latéral du côté du cylindre 7 et est disposée pour pénétrer dans ce cylindre, sur le chemin du piston 8. Lorsque le piston 8 est mu vers la gauche (fig. 2) aussi loin qu'il peut aller, la détente 12 peut pénétrer dans le cylindre sur le chemin du piston et le mouvement de retour de ce dernier se trouve empêché. Lorsque le piston occupe cette position, l'objectif a été amené à la limite de son mouvement dans une direction et sera tenu par la détente 12 dans cette position jusqu'à ce qu'il

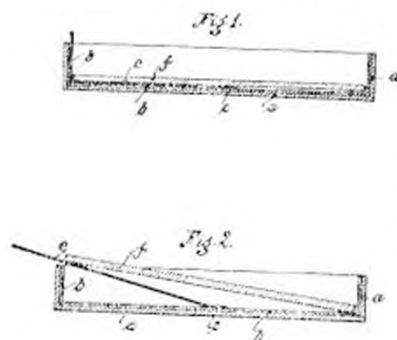


la détente 12 peut pénétrer dans le cylindre sur le chemin du piston et le mouvement de retour de ce dernier se trouve empêché. Lorsque le piston occupe cette position, l'objectif a été amené à la limite de son mouvement dans une direction et sera tenu par la détente 12 dans cette position jusqu'à ce qu'il

soit libéré par le mouvement de ladite détente, après quoi le ressort sera libre d'agir et de ramener les organes à leurs positions normales sur le côté opposé du centre de rotation de l'objectif, dans la position représentée dans la figure 1. La détente 12 est engagée, à son bout externe, par un levier de déclenchement 13 pivotant en 14. Elle est actionnée pneumatiquement au moyen d'une poire 17, d'une valve 19 et d'un tube 20 se reliant avec l'extrémité arrière du cylindre 7. De l'air sous pression peut être fourni au cylindre 7 en appuyant sur la poire 17 et l'air comprimé, en agissant sur l'extrémité interne de la détente 12, la repoussera vers l'extérieur pour déclencher l'objectif oscillant et permettre aux parties de se mouvoir sous l'action du ressort 6. Le cylindre 7 servira également de modérateur parce que l'air comprimé agira pour retarder le mouvement du piston 8 en avant. Le clapet 19 empêche le retour de l'air comprimé dans la poire 17 après que celle-ci a été comprimée puis abandonnée à elle-même et, afin de permettre à l'air comprimé de s'échapper graduellement du cylindre 7, celui-ci est muni d'une lumière d'échappement 21 formée par une rainure, de section graduellement croissante, ménagée dans le côté du tube 20 et qui est partiellement recouverte par la boîte de la valve de retenue 19. Cette boîte à valve est reliée par un raccord à vis avec le tube 20 et, en vissant ou en dévissant ce raccord, on peut régler la section d'échappement de la lumière 21, et la vitesse à laquelle l'objectif oscillant peut se mouvoir peut être ainsi déterminée et contrôlée à volonté.

L'introduction d'air préalablement comprimé dans le cylindre 7, avant le premier mouvement du piston 8, aura pour effet de conserver à celui-ci un mouvement sensiblement uniforme et, en actionnant la détente 12 par la force même de l'air comprimé, on arrive à ce résultat que les organes ne seront pas déclenchés tant qu'une quantité suffisante d'air comprimé n'aura pas été introduite dans le cylindre 7 pour s'opposer convenablement au mouvement des organes.

Boîtes à plaques formant cuvettes (B. F. 345.852; 25 août 1904; 20 décembre 1904). H. FRITZSCHE : « Emballage pour plaques photographiques et autres usages analogues. »



Ce nouvel emballage pour plaques, papier, films photographiques, etc., a pour but de fournir des cuvettes imperméables, utilisables pour les bains photographiques. On emploie du carton enduit de vernis ou rendu imperméable d'autre manière. Ce mode d'emballage n'est pas plus cher que ceux employés jusqu'ici, mais est plus durable et par suite remplit mieux son but. Comme il est désirable de ne pas faire les boîtes plus grandes que les plaques elles-mêmes, et qu'il serait alors impossible de soulever les plaques pour les retirer on a prévu, sur le fond de la boîte (et aussi sur le couvercle si ce dernier forme également une cuvette imperméable), un ruban dont l'extrémité libre dépasse le bord de la boîte ou cuvette. En tirant sur cette extrémité libre, on peut facilement soulever la plaque, que l'on peut saisir de l'autre main pour l'enlever complètement de la boîte ou cuvette.

Pellicules « Papyroses » (B. F. 345.535; 12 août 1904; 2 décembre 1904). M. BRY : « Pellicules photographiques auto-détachables. »

Les pellicules en gélatine, se détachant d'un support en papier après les diverses opérations nécessaires à l'obtention du cliché, se subdivisent en : 1° Pellicules qu'il est nécessaire de renforcer après les opérations photographiques, soit avec couche de gélatine, soit avec une couche de collodion, soit avec un vernis quelconque, parce qu'elles ne sont pas assez solides par elles-mêmes pour servir telles que aux opérations ultérieures ; 2° Pellicules ayant une épaisseur et une consistance suffisantes pour se suffire à elles-mêmes, sans qu'il soit aucunement nécessaire de les renforcer.

Dans cette description, il ne sera question que des pellicules auto-détachables, ayant une épaisseur et une consistance suffisantes pour être employées telles que, sans l'apposition d'une nouvelle couche. Toutes les pellicules de ce genre, fabriquées jusqu'à ce jour étaient constituées par une couche de gélatine en partie insolubilisée, et couverte d'une émulsion sensible au bromure d'argent, et adhérent à un support papier au moyen d'une couche intermédiaire composée, soit d'un vernis souple, soit de cire, soit de caoutchouc ou d'un albuminoïde soluble dans l'alcool ou encore d'une solution de sucre, ou miel, ou glucose, ou mélasse, etc.

Par ces procédés on obtenait une pellicule qui se détachait sans effort du support papier après les opérations photographiques et aussi quelquefois par accident avant ces opérations. De plus cette pellicule n'avait pas la transparence nécessaire pour obtenir par projection des agrandissements du cliché, à cause du grain emprunté à la surface du support papier par la couche constituant la pellicule de gélatine. Pendant les diverses opérations photographiques ces pellicules ont même à l'état sec, le défaut de se rouler et de se déformer. Les produits insolubilisants généralement incorporés à la gélatine pour lui donner une consistance agissent sur le bromure d'argent de l'émulsion et en détruisent la sensibilité.

Pour remédier à cet état de choses qui s'opposait à l'emploi général et régulier de la pellicule, et pour éviter les accidents causés par l'extrême inflammabilité de la pellicule celluloïd, et aussi la destruction de la sensibilité de l'émulsion en raison des produits volatils qui composent le support ; l'ancienne pellicule de collodion a été combinée avec la pellicule en gélatine pour établir celle décrite ci-dessous.

La pellicule est constituée par une couche de gélatine d'épaisseur convenable c'est-à-dire de huit à dix

dixièmes de millimètre environ, renforcée par une couche de collodion. Sur ce support absolument translucide et suffisamment épais pour supporter les diverses manipulations que subit un cliché, il est étendu par les moyens connus une émulsion sensible au bromure d'argent. Cette pellicule est retenue sur un support en papier très lisse ou baryté jusques et y compris les opérations d'obtention du cliché, par une préparation albuminoïde (albumine d'œufs ou du sang) soluble dans l'eau. Les diverses opérations que l'on est obligé de faire pour obtenir l'image négative ou positive nécessitent l'emploi de l'eau en quantité et pendant un temps suffisant pour dissoudre l'adhérent. Il en résulte qu'une fois les opérations photographiques terminées et la dessiccation parfaite obtenue la pellicule proprement dite (c'est-à-dire collodion, gélatine et émulsion) se détache sans aucun effort du support papier qui n'était que provisoire.

Maturation des émulsions au gélatinobromure (B. F. 345.872 ; 26 août 1904 ; 20 décembre 1904).

J. GAEDICKE : « Procédé de production d'émulsions de sels d'argent. »

Le procédé décrit ci-dessous peut être employé pour tous les sels d'argent difficilement solubles et pour tous les colloïdes. Il a pour but, dans le procédé employé pour obtenir la maturation, de conserver mieux que jusqu'à présent la gélatine des émulsions de gélatinobromure d'argent, ainsi que d'interrompre la maturation à un moment donné, de manière à produire des plaques très durables et ne devenant pas grises aux bords.

Pour atteindre ce but on obtient la maturation complète par digestion de l'émulsion lavée avec une très petite quantité d'ammoniaque et l'on interrompt la maturation à un certain point en neutralisant l'ammoniaque au moyen d'une quantité équivalente d'un acide convenable. Jusqu'à présent il est nécessaire, par suite de l'excès de bromures et nitrates solubles, d'employer des quantités très grandes d'ammoniaque pour obtenir des émulsions sensibles. Mais alors la gélatine est fort attaquée. Dans le procédé nouveau les sels solubles étant éliminés par le lavage, l'émulsion n'exige qu'un dixième de la quantité d'ammoniaque employée auparavant, de sorte que la gélatine est bien moins attaquée.

D'autre part, on laissait l'ammoniaque libre dans l'émulsion et comme elle restait dans la couche sèche, elle donnait lieu à la formation spontanée de voiles marginaux. Dans le procédé nouveau, l'ammoniaque étant neutralisée, le degré de sensibilité est fixé à un certain point et les voiles évités du même coup.

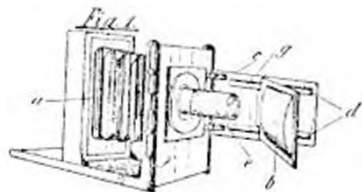
Voici un exemple d'emploi du nouveau procédé :

Préparer une émulsion de la façon connue, réduire la gelée en petits morceaux et bien la laver, la faire fondre ensuite, en y ajoutant de la gélatine, si nécessaire ; diluer enfin jusqu'au vingtuple du poids total de gélatine. Chauffer cette émulsion à 40° C., ajouter de 1 à 5 cm³ d'ammoniaque et laisser digérer à 40° C. pendant une à quatre heures, selon le degré de sensibilité désiré. Ajouter ensuite une quantité d'acide équivalente à l'ammoniaque et bien remuer. Si l'on se sert d'un acide organique, on peut en prendre un peu plus que l'équivalent nécessaire ; cela ne nuira pas à la sensibilité et augmentera la résistance. Le sel ammoniacal qui se sera formé dans l'émulsion pourra y rester sans inconvénient. Une nouvelle fusion, même répétée, de l'émulsion ne changera point sa sensibilité ni sa pureté ; on obtient ainsi des émulsions fort sensibles, d'un grain très fin et d'une très grande stabilité.

Photocaricatures (B. F. 345.927 ; 29 août 1904 ; 22 décembre 1904). E. BECKER : « Procédé pour l'obtention de photographies en caricatures. »

Ce procédé n'est pas absolument nouveau et nous avons depuis longtemps vu des caricatures photographiques exécutées par ce moyen.

L'objet à caricaturer est placé devant un miroir de forme irrégulière quelconque qui est disposé obliquement devant l'appareil photographique ; l'image réfléchie par le miroir est ensuite reçue par l'objectif, de telle sorte que la photographie reproduit l'objet avec les déformations causées par le miroir déformateur ; on peut, comme l'on sait, prendre à cet effet un miroir ayant une surface à courbures différentes.



Stéréogrammes parallaxes (B. F. 346.286 ; 16 septembre 1904 ; 10 janvier 1905). IVES C^o : « Procédé d'obtention de photographies stéréoscopiques à lignes composites. »

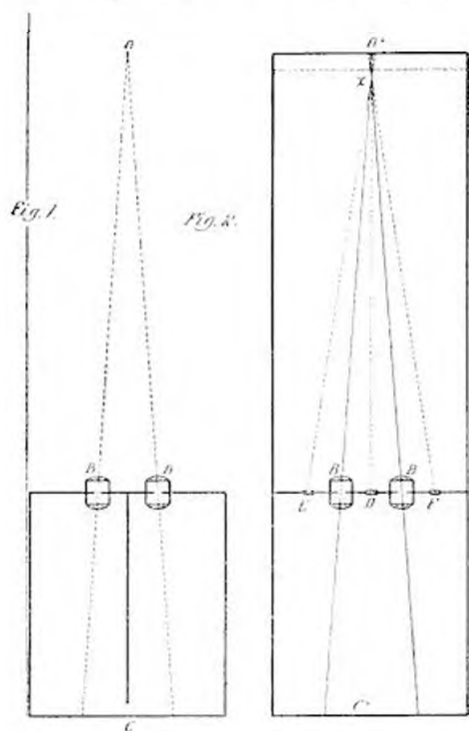
Les images stéréoscopiques parallaxiques sont généralement obtenues en dirigeant les faisceaux lumineux séparés émanant de l'objet, à travers un écran-trame, sur une plaque sensible placée à distance de cet écran et ensuite en obtenant de cette plaque une image positive de l'objet ; cette méthode possède cet avantage qu'elle permet l'obtention par un mode opératoire simple et direct, de négatifs convenables de la majorité des sujets, desquels on peut ainsi obtenir un nombre quelconque de copies par impression par contact. Pour la photographie du portrait, il est désirable de travailler avec des objectifs à grande ouverture afin de réduire le temps de pose, et il est également désirable et quelquefois important d'avoir des négatifs pouvant être retouchés, comme c'est l'usage dans le portrait.

Pour cela on exécute en premier lieu une double image stéréoscopique ordinaire avec des objectifs d'ouverture convenable et pouvant être retouchée comme un négatif ordinaire.

De ce négatif on obtient avec une chambre à reproduction ayant deux objectifs placés côte à côte, une image positive stéréoscopique à lignes composites, par exposition à travers un écran-trame placé à distance convenable en avant de la plaque sensible, avec un réglage des diverses parties tel que l'on

obtienne la superposition des deux images du cliché négatif stéréoscopique avec le parallaxe des rayons axiaux nécessaire pour avoir l'espacement correct des lignes.

La fig. 1 représente schématiquement la prise du cliché stéréoscopique ordinaire d'après lequel on exécute, comme l'indique la fig. 2, la diapositive stéréopallactique.



Dans la méthode suivie jusqu'ici pour l'obtention d'images stéréoscopiques à lignes composites, l'écran-trame pour l'exécution de la photographie et celui pour la vision étaient faits avec des raies transparentes plus étroites que les raies opaques, afin d'éviter que chacun des yeux ne vit les traits de l'image devant être vus exclusivement par l'autre œil. Il en résultait que les lignes alternées des images photographiques positives étaient séparées par des espaces sombres.

Par le présent procédé, les espaces correspondants sont clairs au lieu d'être sombres mais sans affecter le résultat quand la vision est faite correctement à travers un écran ayant des raies claires suffisamment étroites. Il est toutefois préférable de se rapprocher du caractère de l'image obtenue par l'ancien procédé en admettant de la lumière diffuse par des orifices situés de chaque côté des deux objectifs, lorsqu'on exécute d'après les deux images stéréoscopiques négatives l'image positive stéréoscopique à lignes composites. La fig. 2 montre de tels orifices supplémentaires *DEF* de chaque côté des objectifs *BB*, pour admettre de la lumière qui est diffusée par des plaques de verre dépoli ou opale.

Si l'on trace le trajet des rayons de ces ouvertures à travers les lignes de l'écran-trame, par rapport au trajet des rayons émanant des lentilles, on voit qu'ils servent à remplir les espaces qui autrement resteraient clairs, et qui, s'ils étaient remplis en élargissant les raies claires de l'écran-trame don-

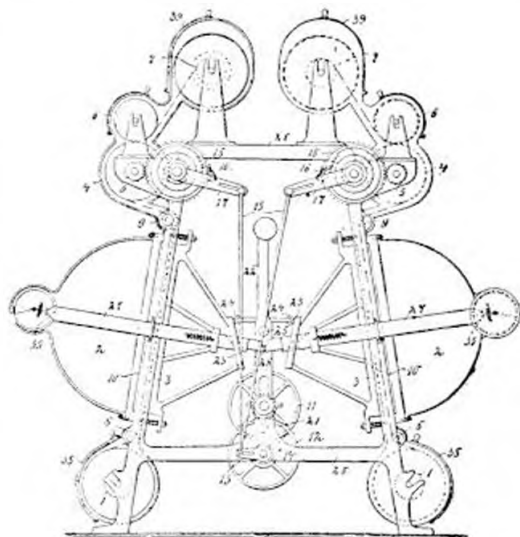
neraient probablement lieu à une confusion partielle des images.

Tirages rotatifs sur papier au bromure (B. F. 342.706 ; 28 avril 1904 ; 15 septembre 1904). F. H. LANGE : « Appareil multiple pour le tirage des épreuves photographiques. »

Les appareils pour le tirage des épreuves photographiques construits jusqu'à présent ne présentaient qu'un faible rendement chaque machine ne comportant qu'un seul train de papier en service. De plus les allumages et extinctions continuels de la source lumineuse produisent une exposition irrégulière, le corps lumineux ne s'allumant que petit à petit s'éteint de même, ce qui donne des expositions préalables et subséquentes du papier. Les dispositifs dans lesquels la lumière est constamment allumée, mais est obturée par des tiroirs, etc., commandés par le mécanisme moteur du train de papier, ont l'inconvénient que la lumière passe toujours d'abord à l'endroit du bord du tiroir et ne tombe pas immédiatement avec toute son intensité sur la surface totale du cliché, mais d'abord sur une partie de ce dernier. Le même inconvénient a lieu au moment de l'obturation.

Enfin les machines déjà connues fonctionnent dans des chambres noires, éclairées par la lumière rouge car le train de papier n'est pas recouvert. Ce travail est pénible et donne lieu à des accidents.

La présente invention remédie à ces inconvénients en réalisant une machine à tirer des épreuves, dont le bâti comporte plusieurs dispositifs de tirage, commandés par une force commune disposée au milieu. En outre, les sources lumineuses constamment allumées, sont munies d'obturateurs spéciaux actionnés automatiquement par la force motrice déjà mentionnée, de telle manière que la lumière soit admise et obturée instantanément. De plus, dans cette nouvelle machine les trains de papier sont partout recouverts et à l'abri de la lumière, de sorte que la machine peut fonctionner à la lumière du jour.



Eclairages inactiniques combinés (B. F. 338.876 ; 18 juin 1903 ; 29 août 1904). V. HOUSSIN et F. PANAJOU : « Mode d'éclairage inactinique. »

Les auteurs se proposent de constituer un éclairage inactinique se rapprochant autant que possible de

la lumière blanche, en combinant un éclairage inactinique rouge et un éclairage inactinique vert. La plaque de verre peut être colorée par bandes rouges et vertes juxtaposées et alternées. Voici à titre d'exemple, un procédé simple et économique pour la constitution de telles surfaces à coloration mixte rouge-vert.

On prend deux plaques de verre recouvertes de gélatine, et, à l'aide d'un outil tranchant, on enlève des bandes de gélatine d'environ 3 millimètres de largeur distantes l'une de l'autre d'environ 4 millimètres. On immerge l'une de ces plaques dans un bain colorant vert et l'autre dans un bain colorant rouge: ces deux plaques étant sèches on les applique l'une contre l'autre en mettant les deux couches de gélatine en contact et de manière que les bandes colorées de l'une des plaques coïncident avec les parties correspondantes qui ont été enlevées sur l'autre plaque. On remarquera que, comme il est assez difficile d'obtenir une couleur qui ne laisse passer que des radiations vertes, il est bon de séparer les deux plaques par une feuille de gélatine ou d'une substance transparente teinte en jaune: cette feuille transparente jaune a pour effet d'arrêter toutes les radiations bleues, violettes, etc. Bien entendu les verres rouges et verts ne doivent isolément laisser passer aucune radiation jaune. Parmi les couleurs qui sont d'un bon emploi on peut citer: Pour le vert: le vert brillant et le vert malachite; pour le rouge: le rouge de Bordeaux; pour le jaune: la chrysoïdine.

Cette disposition peut aussi être réalisée avec une lanterne dont la lumière est, au moyen de prismes ou miroirs, renvoyée et répartie sur un verre rouge et un verre vert convenablement placés pour que les faisceaux de lumière rouge et verte qui en émanent se rencontrent sur une même surface qui donne alors la lumière inactinique simili blanche recherchée.

La figure 2 représente une telle lanterne. *A* indique la source de lumière, *BB...* sont des surfaces réfléchissantes; *CC* sont deux verres verts; *D* est un verre rouge et *E* un verre dépoli blanc; la position des miroirs est convenablement déterminée pour que les rayons rouges et verts se réunissent sur le verre *E*.

Fig. 1

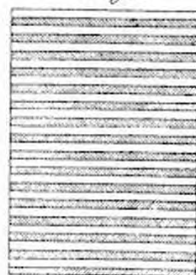
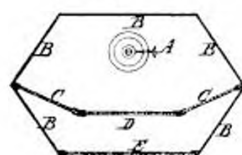


Fig. 2



Collage à sec (*B. F. 343.087*; 11 mai 1904; 24 septembre 1904). J. MARTIN: « Système de rouleau presseur pour le collage à sec des épreuves photographiques. »

Fig. 1.

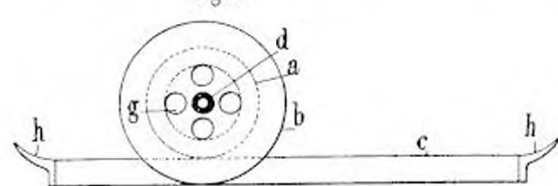


Fig. 2.

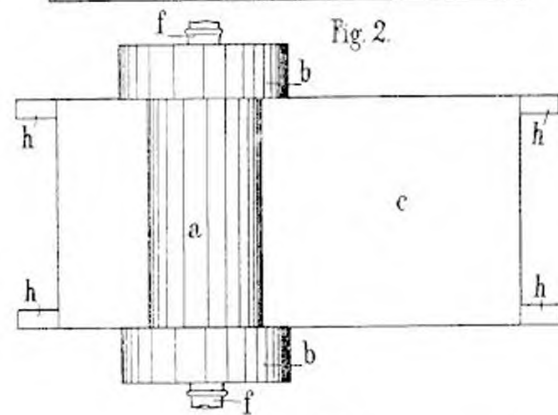
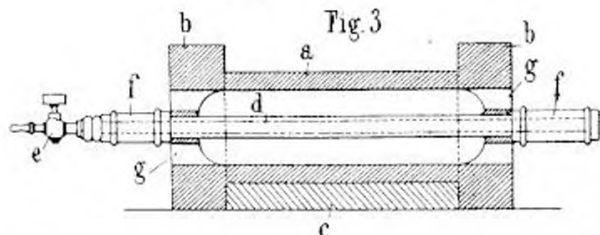


Fig. 3.



Ce système d'appareil, constitué, en principe, par un rouleau de métal chauffé en son intérieur par une rampe à gaz, permet d'assurer avec la main l'immobilité absolue de l'épreuve par rapport à l'adhésif ou au support quel qu'il soit et cela jusqu'au moment où, le rouleau ayant été poussé sur l'un des bords de l'épreuve, celui-ci se trouve désormais définitivement fixé sur le support. L'appareil se compose d'un cylindre métallique *a* muni à chacune de ses extrémités de joues *b* destinées à assurer le déplacement rectiligne de l'appareil sur la table *c*. Le rouleau *a* peut tourner sur un axe *d* constitué par un tube à gaz formant rampe de chauffe, muni en *f*, de poignées non conductrices de la chaleur.

Le rouleau *a* étant poussé à l'une des extrémités de la table *c* et la rampe à gaz *d* allumée, on pose, au milieu de la table, le support sur lequel on place l'adhésif et l'épreuve. Ces trois feuilles étant bien maintenues en position respective, au moyen de l'une des deux mains, on s'assure que le rouleau *a* atteint la température convenable soit par la lecture du thermomètre, soit approximativement en y appliquant la main libre. Cette température atteinte, et tout en maintenant l'épreuve et le support avec la main, on pousse de l'autre main le rouleau jusqu'à ce qu'il se soit avancé d'un centimètre environ sur l'épreuve. Celle-ci étant alors, de cette façon, fixée par un des bords, on n'a plus à craindre qu'elle se déplace ultérieurement et l'on peut alors saisir l'appareil des deux mains pour achever le collage.

Agrandisseur automatique (*B. F. 343.090*; 11 mai 1904; 24 septembre 1904). H. GRENET: « Appareil photographique d'agrandissement avec réglage automatique du temps de pose. »

Cette invention a pour objet un système d'appareil d'agrandissement à la lumière diffuse avec réglage automatique du temps de pose, le temps de pose nécessaire à l'obtention de l'épreuve agrandie étant

rendu indépendant du rapport d'agrandissement et de la nature du papier employé pour l'agrandissement.

A cet effet, le diaphragme est commandé par la même commande qui sert à faire varier le grossissement; il faut faire un réglage préalable pour chaque nature de papier d'agrandissement; ce réglage est fait une fois pour toutes et on n'a pas à y toucher tant qu'on emploie le même papier.

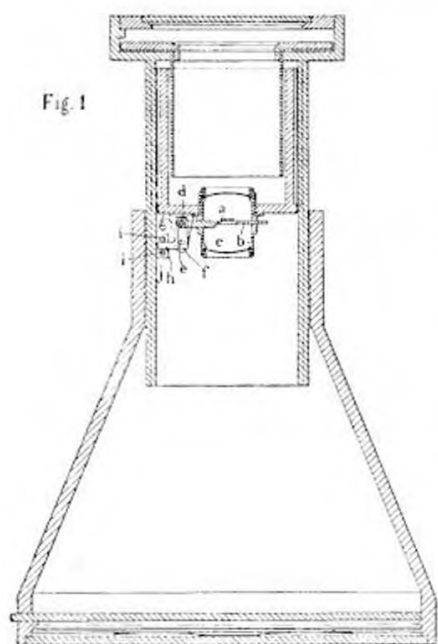


Fig 1

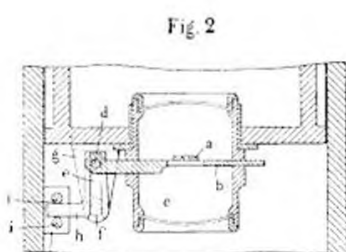


Fig 2

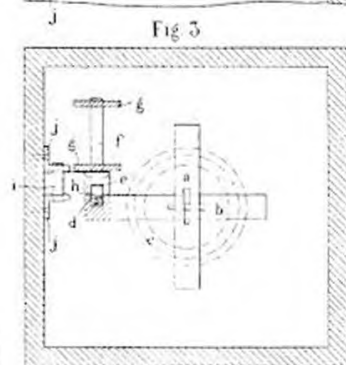


Fig 3

axes *ii* portés par un support *j* fixé au corps supérieur de l'appareil d'agrandissement.

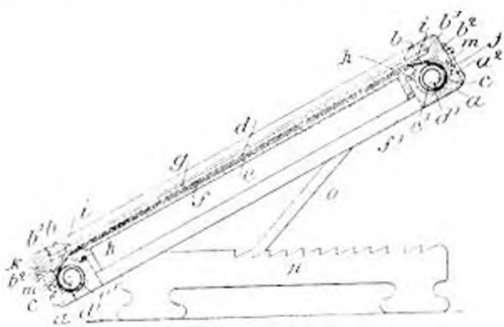
Avec un appareil disposé avec un diaphragme constitué par deux lames croisées comme il vient d'être décrit, la surface d'intersection de ces lames dépend du rapport d'agrandissement et la loi qui lie la surface du diaphragme au rapport d'agrandissement est déterminée une fois pour toutes.

Quand on change le papier d'agrandissement pour prendre un autre papier de sensibilité différente, on déplace la plaque inférieure de façon à changer la largeur de la fente au point d'intersection des deux fentes; on modifie ainsi dans un certain rapport la surface ouverte du diaphragme.

Châssis presse (*B. F. 343.164; 14 mai 1904; 27 septembre 1904*). E. COUTTOLENC : « Châssis pour le tirage des reproductions héliographiques. »

Ce châssis est agencé de manière qu'on peut y introduire sans les plier des feuilles de papier transparent et des feuilles de papier héliographique ayant en longueur et en largeur des dimensions plus grandes que le châssis. L'appareil comprend deux cadres principaux *a* et *b* s'appliquant l'un sur l'autre et ayant leurs côtés opposés munis de cavités qui forment ensemble des chambres cylindriques *c* pour recevoir les extrémités enroulées *d*¹ et *e*¹ des feuilles de papier transparent *d* et héliographique *e*. Ces cadres sont munis de glaces *f*, *g*, entre lesquelles ces feuilles passent et sont maintenues pressées l'une contre l'autre. Une garniture en caoutchouc *h* est préférablement disposée entre les feuillures *f*² et *a*¹ afin d'établir un contact élastique entre les deux glaces.

Afin de faciliter la tension des feuilles *d* *e* à plat et leur enroulement dans les chambres *c* on peut employer deux mandrins ou bâtons (non représentés) sur lesquels on fixera les bords des feuilles au moyen de bagues élastiques fendues. Sur le cadre *a* sont articulés des bras de support *n* et *o* dont les premiers sont taillés en crémaillères pour recevoir les extrémités des seconds; le châssis peut être maintenu à diverses inclinaisons suivant les besoins.



REVUE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Une curieuse action orthochromatisante. F. MONPILLARD (*Communication à la Société Française de Photographie*, janvier 1905).

En effectuant incidemment un essai spectrographique sur une plaque anti-halo « non orthochromatique » du commerce, l'auteur fut surpris de constater une sensibilité très marquée au vert et au jaune jusqu'à la raie *D*; une plaque analogue, mais non protégée contre le halo par la sous-couche rouge interposée, et sur une autre anti-halo, dont la sous-couche était de nuance différente de celle essayée en

premier lieu, ne montraient que la sensibilité habituelle de ces sortes de plaques pour le violet et le bleu. L'auteur s'est demandé si cette anomalie n'était pas due à une diffusion du colorant rouge de la sous-couche dans l'émulsion, et à l'action du dit colorant sur le sel sensible. Ayant reconnu que la matière colorante de la sous-couche appartenait au groupe des colorants polyazoïques dérivés des diamines benzidines auxquels appartient notamment le rouge Congo, il essaya l'action orthochromatisante de ce colorant en baignant une plaque ordinaire pendant 2 minutes dans le mélange

Solution aqueuse de rouge Congo à 1%	4 cc.
Ammoniaque	2 cc.
Eau	100 cc.

et constata alors par un nouvel essai spectrographique, que la sensibilité chromatique de la plaque ainsi traitée était identique à celle de la plaque essayée en premier lieu.

Bien que le rouge Congo ne semble pas avantageux dans la pratique pour la sensibilisation des émulsions au gélatinobromure, il serait intéressant de rechercher si, parmi les nombreux colorants de la même famille, il ne s'en trouverait pas quelques uns présentant certains avantages pour la préparation d'émulsions orthochromatiques.

Sur quelques appareils nouveaux destinés aux études sensitométriques. C.-L.-K. MEES et S.-E.

SHEPPARD (*The Photographic Journal*, juillet 1904, p. 200-224, et *Revue des Sciences Photographiques*, novembre et décembre 1904, janvier 1905).

Nous ne pouvons que mentionner ici, cette description quelque peu ardue de divers appareils nouveaux de haute précision, créés par les auteurs pour la spectro-sensitométrie scientifique et la mesure pratique de la sensibilité des émulsions photographiques. Les auteurs décriront prochainement leur méthode de mesure et indiqueront leur résultat ; nous résumerons à ce moment leurs conclusions. Signalons cependant dès aujourd'hui un index bibliographique très complet des questions de photométrie et de sensitométrie, annexé à leur mémoire, ainsi qu'à la traduction française qui en a été publiée.

Sur l'altération des révélateurs au diamidophénol et leur conservation. A. et L. LUMIÈRE et

A. SEYEWETZ. (*Résumé d'un mémoire communiqué par les auteurs*).

Les propriétés révélatrices remarquables du diamidophénol, notamment sa grande énergie réductrice et son pouvoir développeur en l'absence d'alcali ont permis, comme on le sait, de généraliser son emploi.

Malgré la facilité avec laquelle on peut préparer ce révélateur au moment de s'en servir, son utilisation pratique ne s'est pas généralisée autant qu'on était en droit de le supposer, par suite de ce fait, qu'il perd assez rapidement son énergie réductrice (1).

Les auteurs se sont proposé de déterminer les causes d'altération des révélateurs au diamidophénol et de rechercher les moyens de conserver ces solutions.

On peut supposer que la coloration jaune, puis brune, puis rouge, que prend la solution à mesure que ses propriétés réductrices diminuent, est due à l'oxydation progressive du diamidophénol par suite de la destruction du sulfite de soude.

Ils ont reconnu que l'altération des révélateurs au diamidophénol n'est pas due à la destruction du sulfite de soude, mais à l'oxydation à l'air du diamidophénol, qui est seulement retardée, mais non empêchée par la présence du sulfite.

Si l'on dose, en effet, la quantité de sulfite de soude que renferme un révélateur normal au diamidophénol : eau 1000 cc. ; diamidophénol 5 gr. ; sulfite de soude anhydre 30 gr. ; lorsqu'il a perdu sensiblement toute propriété réductrice et que la solution est colorée en rouge foncé, on constate qu'il renferme encore 75 % de la quantité primitive de sulfite, quantité bien suffisante pour permettre d'obtenir avec un révélateur fraîchement préparé, une énergie réductrice très voisine de celle du révélateur normal.

On constate d'autre part que l'addition de sulfite de soude dans la solution épuisée est sans effet, tandis que le révélateur reprend son énergie primitive dès qu'on l'additionne de la quantité initiale de diamidophénol.

Afin de reconnaître si cette destruction provient d'une oxydation due à l'absorption de l'oxygène de l'air, on a rempli de révélateur normal un flacon de un litre bouché hermétiquement et paraffiné et on l'a abandonné pendant un an. Dans ces conditions, le révélateur ne se colore que très faiblement en jaune et son énergie réductrice n'a pas diminué notablement. On peut également retarder de beaucoup l'altération d'un révélateur au diamidophénol placé dans un flacon non bouché en le recouvrant d'une couche de pétrole qui empêche l'accès de l'air. C'est donc bien l'oxygène de l'air qui produit cette altération.

INFLUENCE DE LA QUANTITÉ DE SULFITE DE SOUDE. — Comme le sulfite de soude retarde notablement l'oxydation à l'air du chlorhydrate de diamidophénol, les auteurs ont recherché si, en augmentant la quantité de sulfite dans le révélateur, on ne peut pas prolonger sa durée de conservation. Dans ce but, on a comparé la conservation d'un développeur normal avec celle d'une solution renfermant la même proportion

(1) La rapidité avec laquelle se produit cette diminution du pouvoir réducteur variant avec la température du liquide, il est impossible de fixer le temps exact après lequel un révélateur normal au diamidophénol devient inutilisable. Néanmoins, on constate expérimentalement que si l'on conserve ce révélateur dans un flacon d'un litre à goulot étroit, non bouché et à moitié plein, à la température de 17° environ, son pouvoir développeur décroît petit à petit pour devenir nul après vingt jours environ.

de diamidophénol, avec des quantités de sulfite variant de 0 jusqu'à la saturation. Les solutions renfermaient par litre 5 grammes de diamidophénol et les poids suivants de sulfite de soude anhydre :

N ^{os} 1.	0 gr.
— 2.	1 gr.
— 3.	2 gr.
— 4.	5 gr.
— 5.	10 gr.
— 6.	15 gr.
— 7.	30 gr.
— 8.	50 gr.
— 9.	75 gr.
— 10.	100 gr.
— 11.	150 gr.
— 12.	200 gr.
— 13.	250 gr.

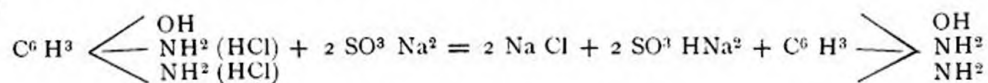
Les solutions ont été abandonnées dans des flacons de 1 litre non bouchés, et maintenus à la même température. On a constaté que jusqu'à la teneur de 3 % la solution se colore d'autant moins rapidement qu'elle renferme plus de sulfite, mais au delà de cette teneur, la coloration au bout du même temps devient d'autant plus intense qu'il y a plus de sulfite. Avec la solution n° 13, qui est saturée, la coloration augmente beaucoup plus rapidement qu'avec les autres. Elle se dégrade depuis la surface du liquide jusqu'au fond, ce qui indique que l'absorption d'oxygène par la surface a lieu plus rapidement que la diffusion du liquide oxydé, dans la couche inférieure. Si l'altération du révélateur au diamidophénol était due à l'oxydation du sulfite de soude, on aurait observé l'inverse de ce qui s'est passé.

CONSERVATION DES SOLUTIONS CONCENTRÉES DE DIAMIDOPHÉNOL ET DE SULFITE DE SOUDE. — Les auteurs ont aussi recherché la possibilité d'augmenter la durée de conservation du révélateur au diamidophénol en augmentant sa teneur à la fois en diamidophénol et en sulfite de soude.

On a, dans ce but, ajouté à une solution saturée de sulfite de soude anhydre (250 gr. par litre) la quantité correspondante de diamidophénol (40 gr. par litre) de façon à pouvoir préparer la solution normale en étendant la solution concentrée de 7 fois son volume d'eau.

Dans ces conditions, même en flacons bien bouchés, la solution noircit beaucoup plus rapidement que le révélateur normal conservé ainsi, et il se forme au bout de peu de temps un précipité brun cristallin qui augmente lentement.

On peut supposer, que le sulfite est d'abord employé pour libérer la base du chlorhydrate de diamidophénol.



Le calcul montre alors que pour 5 grammes de chlorhydrate de diamidophénol que renferme un litre de révélateur, il faut 6 gr. 3 de sulfite de soude anhydre.

Au delà de cette quantité théorique de sulfite, il y a lieu de tenir compte, en outre du pouvoir réducteur de ce corps, de la réaction alcaline qu'il communique à la solution et qui croît avec la proportion de sulfite. L'alcalinité, favorisant, comme on le sait, l'oxydation des phénols et des amines, il est probable que cette réaction contrebalancera l'action réductrice à partir d'une certaine teneur en sulfite de la solution de diamidophénol.

D'autre part, la diminution d'énergie réductrice des solutions concentrées de diamidophénol dans la solution saturée de sulfite conservés en flacons pleins et bouchés, et la formation d'un abondant précipité cristallin brun peuvent s'expliquer par ce fait que le diamidophénol (base libre) est très peu soluble dans la solution saturée de sulfite. On peut donc supposer que ce corps très altérable, se précipite et diminue ainsi notablement l'énergie réductrice de la solution.

Résumés par L.-P. CLERC.





ROSES-THÉ



LE
JARDIN DES PLANTES
 MONOGRAPHIE PHOTOGRAPHIQUE

996

IV (1)



Il est à remarquer, que dès 1793, la loi d'organisation du *Muséum*, institue les *instructions aux voyageurs*, qui ont été reprises et développées avec bonheur à la fin du siècle dernier par nos contemporains. Enfin, cette loi consacre en la personne de Spaendonck, nommé au même titre que les autres professeurs, *L'iconographie*, c'est-à-dire la reproduction des

L'en-tête de ce troisième chapitre est emprunté au remarquable livre de Cap sur le *Muséum d'Histoire Naturelle*, publié en 1896, par l'éditeur L. Curmer.

(1) Voir les nos 45, 46 et 47 de décembre 1904 janvier et février 1905.

plantes et des objets quelconques dont les images doivent être gardées.

Dès l'origine du *Jardin des herbes médicinales*, sous l'intendance de Guy de la Brosse, les plantes ont été dessinées et peintes, d'après nature à l'imitation de Jean Robin. Sous Colbert, c'est Robert, peintre de Gaston d'Orléans, père du Roi, qui est l'iconographe du Jardin. J. Joubert, distingué paysagiste, lui succéda, puis Aubriet remplace Joubert. La meilleure élève d'Aubriet: M^{lle} Basseporte, remplace son maître, mort en 1743, créant ainsi en faveur de son sexe, un précédent dont a bénéficié de nos jours M^{lle} Madeleine Lemaire.

Quand M^{lle} Basseporte, mourut en 1780, Buffon la remplaça par le jeune peintre hollandais Van Spaendonck, qui était aussi savant qu'artiste et devint membre de l'Institut.



Jouglu.

Le Jardin, vu de la voûte du passage de l'hôtel de Migny.

A droite, le côté gauche de l'amphithéâtre. Au fond, la grande serre des orangiers.

Le projet voté par le Comité de l'instruction publique et ratifié par la Convention, n'avait pas répudié les vœux de Bernardin de Saint-Pierre à l'égard de la création d'une ménagerie d'animaux vivants; il préconisait, au contraire, ce complément pour le *Jardin des Plantes*; mais l'état

des finances du pays semblait devoir renvoyer à un avenir bien lointain, la réalisation de cette entreprise et elle ne fut hâtée que par une mesure imprévue habilement exploitée, comme nous l'exposerons plus loin.

Dès la promulgation du décret d'organisation du Muséum, les professeurs réunis, en Assemblée générale, élurent Daubenton président, Desfontaines secrétaire, et Thouin trésorier. André-Laurent de Jussieu, s'occupa des livres et manuscrits, dont la garde fut donnée à un bibliothécaire, M. Toscan, assisté d'un adjoint, M. Mordant de Launay.

L'Intendance fut chargée par la Convention, de fournir des logements aux professeurs et employés dans l'enceinte du *Jardin des Plantes*; de là les constructions qu'on verra bientôt disséminées dans le plan du Jardin, dressé en 1853.

La loi qui consacrait l'organisation du Muséum prescrivait, en

outre, d'en arrêter les limites, suivant un tracé qui augmentait assez notablement sa surface.

Plus tard, à la fin de 1794, l'amphithéâtre fut agrandi et l'on y fit l'ouverture de l'École normale, sous la présidence de Lakanal et de Siéyès et avec le concours de Laplace, devant plus de 1.400 élèves délégués par les départements et la capitale. Une loi additionnelle, en date du 11 décembre 1794, créa une troisième chaire de zoologie qui portait à treize le nombre des professeurs. Cette chaire fut alors offerte à Lacépède qui revint à Paris pour l'occuper.



La fin de la surintendance du *Jardin des Plantes*, dont Bernardin de Saint-Pierre fut le dernier titulaire, marque l'achèvement de la troisième phase de l'histoire de ce grand établissement.

Fort de son autonomie, le Muséum, véritable petite République de sa-

vants, va désormais grandir avec une rapidité surprenante et telle qu'il nous faudra renoncer à suivre en détail, tous ses développements.

Avant d'en indiquer du moins l'ensemble, revenons à la fin de 1793, pour rappeler comment la vie animale fit accidentellement son entrée au Jardin.

Le 18 brumaire (3 novembre 1793), le Procureur général de la Commune de Paris, mu par un sentiment d'ordre et d'hygiène louable, mais, outrepassant quelque peu ses pouvoirs, avait rendu une ordonnance aux termes de laquelle, les « montreurs de bêtes » campés place de la Révolution et sur divers autres lieux devaient être appréhendés et conduits incontinent au *Jardin des Plantes*.

Transformant ainsi le Muséum en « dépotoir » ou en « fourrière »



Jouja.

Maison de Cuvier (à gauche) et ancienne galerie de l'anatomie (au milieu et à droite) dont les collections sont aujourd'hui transportées dans les galeries nouvelles, situées en bordure de la rue de Buffon, près la place Waltherst.

Cette façade des anciennes galeries d'anatomie est tout ce qui en subsiste aujourd'hui (1907-1908), le reste des bâtiments ayant déjà été démolis tout autour de l'ancienne cour dite « cour de la balance ». À droite, au milieu du bâtiment dont on voit le toit garni de vastes fenêtres en « tabatières », se trouve la porte-vante d'entrée qui donnait accès dans le « cour de la balance », ces vieux bâtiments avaient été inaugurés en 1802.

avec une désinvolture pleine de naïveté, ce magistrat avait pourtant souci des bohémiens qu'il voulait supprimer. Son ordonnance portait,



Jougla.

Dépouille d'une petite batarde qui s'était échouée à l'embouchure de la Seine et qui existe encore provisoirement, devant la façade des anciennes galeries d'anatomie, à gauche de la porte-voûte qui conduisait autrefois à la « cour de la batarde ».

en effet, que le *Jardin des Plantes*, aurait à payer les animaux et les cages confisqués, et même à donner aux montreurs une indemnité pour les mettre en mesure de gagner leur vie d'une autre manière (?).

L'histoire ne dit pas, quel était le Procureur général auteur de cet arrêté, mais son acte arbitraire le fait assez connaître. Il démontre son ignorance complète de ce qu'était le *Jardin des Plantes*, les savants professeurs de cet établissement et très pro-

bablement la science elle-même : il apprend que ce magistrat ne soupçonnait point la nouvelle constitution républicaine du Muséum ; enfin il prouve que cet étrange fonctionnaire ne possédait qu'une conscience bien vague de ses attributions et n'en avait évidemment pas beaucoup plus de préoccupation que de celles des autres fonctionnaires du Gouvernement, puisqu'il prenait une mesure de nature à les embarrasser, sans songer à cet embarras.

L'homme qui agit, dans une bonne intention, avec une telle candeur, une telle inexpérience, une telle indifférence des conséquences de son acte, est un des innombrables parvenus de la Révolution, cela ne fait pas doute.



Jougla.

Façade du pavillon de l'Administration, vue de la base du Labyrinthe.

On voit, au fond, les anciens bâtiments en bordure de la rue Carrier et à gauche, entre les arbres, la statue de Cuvier, récemment érigée.

Ce Procureur général de 1793, était peut-être simple porteur d'eau, savetier, maçon ou écrivain public en 1792 ? en tous cas, ses précédentes occupations ne l'avaient nullement préparé à être le chef de la police municipale puisqu'il s'en acquittait si mal.

Mais, revenons à l'extraordinaire arrêté pris un beau matin par cet improvisé magistrat. Le lendemain, 4 novembre, en vertu de l'ordonnance en question, Toussaint-Charbonnier, commissaire de police, arrêta place de la Révolution, le nommé Marchini, ses lions marins, son léopard, sa civette et un petit singe, puis amenait le tout, cahin-caha, au Muséum.

Mais l'administration de cet établissement n'avait reçu aucun avis de l'ordonnance et ce fut grand émoi, au *Jardin des Plantes*, quand le montreur et ses bêtes y arrivèrent escortés de la maréchaussée.

On n'avait pas le droit d'envoyer ainsi « d'office » de pareils pensionnaires au Muséum !. Et celui-ci, n'avait lui-même pas le droit de les recevoir ! Que faire ?... où mettre ce « déballage » ?...

Dans cette exhilarante circonstance, Geoffroy Saint-Hilaire qui recevait Toussaint-Charbonnier et sa « prise » conçut tout le parti qu'on pouvait tirer de cet énorme « impair » du Procureur général, en le transformant en « fait accompli ». Il n'eût garde de refuser les « monstres » ; il les fit placer, au contraire, provisoirement, sous les fenêtres du « cabinet » comme si cet étrange envoi était la chose la plus naturelle du monde.

Toussaint parti, les professeurs se réjouirent ; on discuta, on approuva Geoffroy et Desfontaines se mit à écrire au « Comité de l'instruction publique » en demandant des ordres.

Mais il n'avait pas fini sa lettre qu'arrivaient deux autres ménageries foraines : celle du sieur Louzardi et celle d'Henry comprenant : un chat-tigre, un ours blanc mâle, deux singes mandrilles, deux aigles et un vautour !

Geoffroy Saint-Hilaire exultait !... et Desfontaines fit une rallonge à sa lettre pour dire qu'il y avait au Muséum des galeries propres à loger



Jouffe. Le déricheur d'ourses.

Groupes géologiques de Thénos, situés sur le côté gauche du pavillon de l'Administration (1905).

tous ces hôtes.... et même d'autres encore, *pourvu qu'on y fit quelques réparations.*

Sans protester contre les envois, il déclarait que ces échantillons vivants seraient utiles et bons à conserver mais bêtes et gens allaient coûter au plus bas mot douze livres d'entretien par jour.... il fallait donc de nouveaux crédits pour cela.

Quinze jours plus tard. — l'Administration ne fut jamais pressée, — le Comité répondait en demandant un devis plus détaillé (1).

C'était cause gagnée! Sans se hâter cette fois, car il fallait bien consacrer par le fait matériel la gaffe commise, le Muséum fournit un peu plus d'un mois après, le 7 décembre, le devis demandé qui montait à 33,000 livres, réfection des bâtiments comprise.

La somme demandée ne parut sans doute pas trop élevée puisqu'au mois d'avril de l'année suivante (1794). — (on voit que l'Administration continuait à se presser!) — loin de supprimer cette ébauche de ménagerie, le Gouvernement l'augmentait, dans des conditions presque identiques, des animaux du domaine du Raincy et des restes de la ménagerie royale de Versailles.

À vingt mois de distance, le rêve de Bernardin de Saint-Pierre se réalisait, — ce qui est un véri-

table record en matière de réalisation administrative, — mais l'estomac n'attend pas; dans cet intervalle, le rhinocéros était mort de faim et tout porte à croire que le lion du Soudan, puisqu'il vivait encore, devait avoir au moins mangé l'infortuné chien braque.

Mais les quatre mois d'attente de la décision du Gouvernement ne furent pas perdus pour Geoffroy Saint-Hilaire qui avait pris à cœur la création de la ménagerie. Il commença par placer dans une ancienne



Jouffé. — Façade et entrée monumentale des galeries de minéralogie, situées en bordure de la rue de Buffon.

(1) Le Comité de l'Instruction publique n'aurait peut-être pas osé proposer de lui-même l'affectation de nouveaux crédits au Muséum, car le Gouvernement était plus que jamais pauvre, mais le Procureur général, auteur de l'ordonnance, était peut-être un révolutionnaire influent dans quelque club et pour ne pas mécontenter ce gros personnage populaire en rapportant son arrêté, on s'empressa de l'adopter. La Révolution est pleine de traits de ce genre.

serre située près du quai Saint-Bernard et aménagée tant bien que mal à cet effet les cages des calmans et des singes (1).

En outre, dans cet intervalle, se produisit le second fait analogue à l'arrêté du Procureur général de la commune de Paris que nous citons ci-dessus.

Le domaine du Raincy, propriété du duc d'Orléans, avait été confisqué comme propriété nationale et la chasse du parc adjugée aux enchères au fameux Merlin de Thionville et au marquis de Livry. Mais Crassous, qui était le représentant du Gouvernement révolutionnaire dans le département de Seine-et-Oise et ne voyait peut-être pas avec plaisir Merlin de Thionville chasser en grand seigneur dans le parc du ci-devant duc d'Orléans, cassa sans façon le marché d'adjudication et décida que le district de Gonesse ferait saisir dans la forêt les bêtes fauves pour les mettre à la disposition du *Jardin des Plantes*.

Le Muséum ayant été avisé de cet arrêté, Geoffroy de Saint-Hilaire, chargé de la zoologie, fut encore délégué en cette occurrence avec Lamarck pour aller prendre au Raincy livraison des animaux dont il s'agit. Mais, cette fois encore, l'irrégularité était le caractère distinctif des mesures prises. Merlin de Thionville n'était pas même avisé de l'arrêté pris par Crassous. Il chassait justement à grand renfort de trompes quand on



Jouffé.

Statue de René-Just Haüy, à l'intérieur de la principale galerie de minéralogie.

(1) Cette serre aménagée *ad hoc* est devenue plus tard, en 1818-1821, la galerie des animaux féroces, qui existe encore à présent et qui est tout à fait indigne d'un établissement comme le Muséum aujourd'hui.



Jussieu. Intérieur de la grande galerie de minéralogie.

« papier » ordonnant au nom des intérêts du peuple, Merlin s'apaisa. Au nom du peuple on pouvait tout faire et surtout empêcher un plaisir de grand seigneur. Le chasseur le comprit et comme nul à cette charmante époque n'était sûr de ne pas périr sur l'échafaud pour de moindres méfaits qu'une chasse d'aristocrate, il s'empressa de se déclarer prêt à se conformer à l'arrêt.

Bien mieux, transformant ses chasseurs en capteurs, il se mit à leur tête à la poursuite des animaux pour les prendre dans des filets.

Au Comité de l'Instruction publique, Lakanal était naturellement plus que favorable à la création de la ménagerie. Le principe de la fondation de cette annexe, ayant été admis par le Gouvernement en avril 1794, il accentua cette bonne disposition en favorisant des mesures pour faire capturer dans les forêts de l'Etat, des animaux divers, destinés à figurer dans la ménagerie du *Jardin des Plantes*. Geoffroy Saint-Hilaire fut discrètement autorisé à recevoir des dons particuliers d'animaux et même à en acquérir à des conditions avantageuses. Ce fut ainsi qu'il acheta, dans le courant de l'année, un éléphant à la foire de Rouen et un lion. En même temps

l'interrompit dans son exercice de « noble » en lui annonçant que Geoffroy Saint-Hilaire venait pour lui soustraire ses victimes.

Merlin revint au château « ventre à terre » dans un tel état de colère que les délégués du Muséum n'essayèrent pas de parlementer avec le terrible révolutionnaire. Geoffroy se contenta de lui présenter l'ordre de Crassous.

A la lecture de ce

« papier » ordonnant au nom des intérêts du peuple, Merlin s'apaisa.



Jussieu. Intérieur de la galerie de botanique (Modèles en cire, peintures, herbiers, fossiles), qui fait suite à la galerie de minéralogie.

il montrait peu à peu ces nouveaux hôtes du Jardin au public, ravi de cette attraction, sachant bien que c'était, à ce moment, l'un des meilleurs moyens de faire approuver son initiative.

Le 21 primaire An III, la Convention prise dans cette sorte d'engrenage, vota en effet malgré la pauvreté du Trésor, la somme de 237.233 francs, pour l'installation définitive de la ménagerie, chiffre considérable pour ce temps.

Trois années plus tard, à la conquête de la Hollande, la collection naissante des animaux vivants du Muséum, s'enrichit d'un beau couple d'éléphants, provenant de la ménagerie du Stathouder.

Mais en 1899, la disette générale, qui atteignait aussi le *Jardin des Plantes*, obligea Geoffroy Saint-Hilaire à faire tuer un certain nombre de ses « élèves » pour nourrir les autres.

On fut réduit à une mesure similaire pendant le siège de Paris, quand il fallut, en 1870-1871, tuer un éléphant, plusieurs ours et divers autres animaux de la ménagerie pour augmenter la ration trop réduite de leurs compagnons de captivité.

Fort heureusement, pour le *Jardin des Plantes* et sa collection de bêtes

vivantes, les événements dramatiques de la Révolution se succédaient rapidement et amenaient souvent, après de terribles périodes, des moments meilleurs. Dès 1800, le *Jardin des Plantes* moins éprouvé était en mesure d'acheter pour 17.500 francs à l'Angleterre, une belle série animale comprenant un couple de tigres, un couple de lynx, un mandrille, un léopard, une panthère, une hyène et de nombreux oiseaux.



Jouffé. Vaisseau central du nouveau musée monumental de zoologie, édifié par Forétye.

En bordure de la rue Geoffroy-Saint-Hilaire, sur l'emplacement de Cabanis du Bas, les plus anciennes constructions du *Jardin des Plantes*.



Jouffé. Galerie d'ornithologie dans le nouveau musée monumental de zoologie.

Cette galerie est située au premier étage, sur la façade du monument.

La ménagerie dont le plan est arrêté en 1801, contient en outre des animaux précédemment cités, des daims, cerfs, axes, bouquetins, kangourous, moutons mérinos et un gnou.



Jessie. Galerie supérieure de pourtour dans la galerie d'ornithologie du musée de zoologie.

Enfin, en 1810, le roi de Hollande, ajoute vingt-quatre représentants du règne animal aux bêtes du Jardin, pour compléter les principaux vides de sa collection.

Sur les états successifs de la ménagerie du *Jardin des Plantes*, de 1794 à 1850, nous avons peu de données précises. Nous savons seulement qu'elle ne cesse de s'enrichir par des achats et surtout par des dons, car, de tous temps le Muséum fut peu généreusement

doté comme crédits et c'est vraiment miracle qu'il ait pu tant faire avec si peu d'argent.

Tous les établissements similaires d'Europe et surtout du Nouveau Monde disposent aujourd'hui de crédits plus ou moins considérables. Notre *Jardin des Plantes* au contraire est pauvre à ce point qu'on n'y nourrit qu'avec peine les animaux vivants. Le personnel pour les soigner est aussi insuffisant comme nombre, que mal rétribué.

Enfin un seul détail donnera la mesure de la pénurie des moyens dont dispose l'administration: les dimanches et les jeudis, jours de grande affluence au Jardin, pendant la belle saison, les enfants et les grandes personnes ayant l'habitude de donner du pain et de menues friandises à la plupart des animaux, les rations de ceux-ci sont réduites en conséquence. Seuls les carnassiers, auxquels le public n'apporte naturellement pas de la viande, ont leur alimentation réglementaire maintenue!

On ne soupçonnerait guère ce dénuement quand on voit des constructions monumentales comme la nouvelle galerie de zoologie, située en bordure de la rue Geoffroy Saint-Hilaire, car, elle a coûté fort cher. Mais on verra plus loin que cette fastueuse dépense, qui dépasse prodigieusement les plus grandes prodigalités de Buffon, n'est pas imputable aux professeurs.

En attendant d'expliquer comment elle leur fut imposée, revenons un moment à la crise révolutionnaire pour dire comment elle atteignit le *Jardin des Plantes*.

Nous avons rappelé précédemment de quelle façon Lakanal réussit à sauver le *Jardin du Roi*, du vandalisme des Sans-culotte prêts à l'anéantir parce qu'il avait eu le tort d'accuser par son titre une possession royale.

Pour les admirateurs du « Père Duchêne », d'Hébert et de Marat, la science n'était qu'une hostile aristocrate et ses plus modestes représentants ne pesaient guère. On sait qu'ils ne furent pas plus épargnés que les artistes et les poètes soupçonnés d'incivisme.

En ce qui concerne les professeurs du Muséum, on va voir que plusieurs d'entre eux faillirent, au plus grand détriment du progrès universel, payer de leur tête, la faute d'une supériorité morale qu'ils ne songeaient même pas à invoquer.

De Jussieu eût le bonheur d'être chargé par la mairie de Paris, du département des hôpitaux et s'y rendit tellement indispensable qu'on le laissa traverser l'orage révolutionnaire sans l'inquiéter.

Faujas de Saint-Fond ne put être envoyé à la guillotine comme ci-devant, parce qu'il était en mission pendant que la Loi des suspects fonctionnait, mais il perdit sa fortune dans la tourmente à laquelle sa personne échappait, faute de pouvoir être atteinte, comme ses biens.

René Just Haüy, qui n'était pas noble, mais simplement fils d'un pauvre tisserand de l'Oise, ne fut pas moins menacé, parce qu'il était prêtre et trop consciencieux pour se croire autorisé par les circonstances à prêter le serment obligatoire.

Le très petit bénéfice ecclésiastique qui assurait fort modestement son existence lui fut tout d'abord enlevé. Puis, peu après, le 10 août (1793), on l'emprisonna comme les autres prêtres non assermentés.

Enfermé dans une cellule du séminaire de Saint-Pirmin, transformé en prison, Haüy, d'abord un peu inquiet des brutalités révolutionnaires, oublie vite les dangers de sa situation en remettant en ordre dans sa pri-



Jussieu.

Les reliques.

Le chapeau de Chevreaux, le buston et la table de Buffon, le buston de Cuvier, etc. Objets conservés dans un cabinet de la nouvelle galerie de zoologie, où l'on reçoit les souverains qui visitent le Muséum.



Jouffé.

Galerie principale au rez-de-chaussée, dans les nouvelles galeries d'anatomie, situées en bordure de la rue de Buffon près la place Walthert. Vue prise de bas et du côté droit.

son les tiroirs de sa collection de minéraux bouleversés par les perquisitions des Sans-culottes.

Geoffroy Saint-Hilaire, son voisin et son élève ayant appris son arrestation, fait mille démarches en toute hâte, se multiplie, avec l'aide de plusieurs membres de l'Académie et d'autres professeurs du *Jardin des Plantes*, et

arrache enfin aux Jacobins, un ordre de délivrance pour l'éminent créateur de la science minéralogique.

Il court à la prison, mais Haüy, ne veut pas comprendre le danger qu'il court; il refuse de se séparer brusquement de ses minéraux. Geoffroy ne peut le décider à quitter Saint-Firmin le soir même. Le lendemain il fallut l'enlever de force; et ce fut le dévouement de Geoffroy qui lui fit éviter les massacres du 2 septembre.

Un peu plus tard, la Convention, qui l'avait dispensé du service militaire de son bataillon, sur sa mauvaise mine, comprenant qu'il était impossible de songer à faire de cet esprit supérieur une chair à canon, le nomma membre de la Commission des poids et mesures et conservateur du Cabinet des Mines.

Daubenton, qui n'était ni prêtre, ni ci-devant, n'en parut pas moins suspect aux massacreurs. Il n'était pas peuple; il se trouvait à la tête de l'*Encyclopédie* du *Jardin du Roi*, cela suffi-



Jouffé.

Principale galerie, située au rez-de-chaussée du musée d'anatomie nouvelle, en bordure de la rue de Buffon, près la place Walthert. Vue prise d'en haut et du fond.

sait pour l'incriminer. Mais, par bonheur, il avait fait d'importants travaux sur l'élevage des moutons et l'amélioration de leur laine. Ces études lui avaient donné une certaine popularité dans le monde des agriculteurs. Des paysans témoignèrent en sa faveur et les révolutionnaires consentirent à lui accorder comme BERGER, le certificat de civisme qu'ils lui refusaient comme savant.



Jouglé.

Nouveau musée d'anatomie, situé en bordure de la rue de Buffon.

Pompe en fer forgé de l'escalier du pavillon d'arts, palier du deuxième étage.

On aurait peine à croire pareil fait si la pièce qui l'établit n'en témoignait pas encore. Voici les termes même de ce « document » :

SECTION DES SANS-CULOTTES

Copie de l'extrait des délibérations de l'Assemblée générale de la séance du cinq de la première décade du troisième mois de la seconde année de la République française une et indivisible.

« Appert que d'après le rapport faite de la Société fraternelle de la section des Sans-Culottes sur le bon Civisme et faits d'humanité qu'à toujours témoigné le Berger Daubenton, l'Assemblée générale arrête unanimement qu'il lui sera accordé un certificat de civisme, et le président suivie de plusieurs membres de ladite Assemblée lui donne l'accolade avec toutes les acclamations dues à un vrai modèle d'humanité ce qui a été témoigné par plusieurs reprise.

« Pour extrait conforme,
« Signé: DÔMONT, S^m. »

« Signé: R.-G. DARDEL, président.

Vicq d'Azyr, afin de démontrer qu'il n'était pas hostile aux démocrates dut délaisser en partie ses travaux de science pour prendre part aux plus sottes réunions politiques populaires. Après avoir assisté à une fête publique où Robespierre proclamait l'immortalité de l'âme, il prit froid en passant du milieu étouffant de cette fête dans un milieu trop frais et succomba en quelques jours aux suites de ce refroidissement. La mort, à 46 ans, de ce savant, en pleine vitalité, en pleine production



Jouglu. Salle de conférences décorée de scènes préhistoriques, par le peintre Corréon (dans le nouveau musée d'anatomie en bordure de la rue de Buffon).

scientifique, est assurément imputable aux ridicules exigences des fanatiques démocrates.

Lacépède s'était presque caché à la campagne après avoir donné sa démission de professeur pour obéir aux supplications des siens. Mais il était trop tourmenté du désir de reprendre ses fonctions et comme il connaissait des amis intimes du terrible Jacobin, il les fit agir pour obtenir de

rentrer à Paris. Ces démarches furent vaines, mais, du moins, Robespierre eût-il cette fois la conscience de lui intimer l'ordre de ne pas revenir pour épargner sa vie. Il ne revint, en effet, qu'après le 9 thermidor.

* * *

La Terreur franchie, le Muséum reprit plus activement le développement que la nouvelle organisation facilitait.

Les terrains environnants l'hôtel de Magny furent acquis à des conditions avantageuses et permirent, dans les menues constructions qu'ils portaient, l'installation des bureaux et un local pour le cabinet d'anatomie.

Dans d'autres bâtiments, qui avaient appartenu à la communauté des *Nouveaux convertis* et qui se trouvaient plus près du quai Saint-Bernard, on aménagea des logements pour les professeurs.

Divers petits terrains furent acquis pour étendre l'espace destiné à la ménagerie; enfin, on commença la construction d'une serre tempérée et d'une autre serre pour abriter les magnifiques collections de plantes du capitaine Baudin.

Cet explorateur revenant en France en 1796, après un long voyage de recherches dans l'Inde, avait offert au Gouvernement toutes ses collections d'histoire naturelle, laissées dans l'île de la Trinité, à la seule condition qu'un navire lui serait prêté pour les y aller chercher.

Le Directoire eut la sagesse d'accueillir favorablement cette demande et de transformer le transport de Baudin en expédition scientifique par l'envoi en mission, avec le capitaine, de quatre naturalistes désignés par le Muséum.

Quelques mois plus tard, en septembre 1796, Baudin quittait le Havre avec Mangé, Levillain, zoologistes; Dru, botaniste et Riedley, jardinier du Muséum. Mais son navire fit naufrage aux îles Canaries.

Pour lui permettre de poursuivre sa mission, le gouvernement espagnol lui confia un autre navire, mais il dut se rendre d'abord à l'île Saint-Thomas, puis à Porto-Rico, car la Trinité était au pouvoir des Anglais.

Néanmoins, en 1798, Baudin revenait rapportant, non seulement les collections promises, mais encore, une splendide moisson de plantes, d'animaux et d'échantillons faite par ses collaborateurs.

L'année suivante, 1799, fut, nous l'avons déjà signalé, une dure année pour la ménagerie, surtout à cause de la disette, mais, dès l'avènement du Consulat, les travaux d'aménagement reprirent leur cours. De nouveaux terrains furent acquis, on remplaça les animaux sacrifiés; on fit de la place pour les collections nouvelles à loger.

L'aisance, à défaut de la prospérité matérielle, réjouissait les savants professeurs si dévoués à l'établissement quand, une fois de plus, ils virent cette féconde institution gravement menacée par une déplorable initiative du Premier Consul. Bonaparte voulait que l'administration du *Jardin des Plantes* fut confiée à un intendant, directeur général, nommé par le ministre. Les professeurs n'auraient eu à s'occuper que de leur enseignement et de la conservation des collections.

C'était ignorer ou méconnaître les leçons du passé.

Les professeurs, moins oublieux ou mieux informés, n'hésitèrent pas



Jouffé.

Grande galerie du rez-de-chaussée du nouveau musée d'anatomie, situé en bordure de la rue de Buffon.

à protester en faisant valoir les arguments qu'il leur était aisé d'opposer à cette restauration des anciennes surintendances trop souvent plus nuisibles qu'utiles au progrès du *Jardin des Plantes*.

Ils tentèrent de faire comprendre que les professeurs, par cela même qu'ils étaient les créateurs de la plupart des sciences dont ils répandaient l'enseignement, étaient seuls capables d'apprécier la nature et l'importance des besoins de leur établissement; ils exposèrent que le *Jardin des Plantes* ne pouvait pas trouver un administrateur plus zélé, plus désintéressé, plus compétent qu'eux mais qu'au contraire, pour une foule de causes faciles à concevoir, un intendant avait bien des chances de mal juger les intérêts de la Science et du Muséum; ils firent valoir encore nombre d'autres considérations non moins capitales... peine perdue! Le ministre ne voulait pas être convaincu parce qu'il avait sans doute un intérêt quelconque à ne pas se rendre à l'évidence.

Pour triompher des résistances, il crut faire acte habile en proposant la direction voulue à l'un des professeurs. Ce qu'on trouverait mauvais de supporter paraît souvent bon à faire subir aux autres, — en politique du moins, — Fourcroy fut donc sollicité dans ce sens. Mais Fourcroy refusa net.

(A suivre).

L. GASTINE.



Jouglé.

Grande galerie du 1^{er} étage (Préhistoire et Anatomie comparée) du musée d'Anatomie humaine, situé en bordure de la rue de Buffon.



Menard.

Prieur et Daloz

A LA MEULE





La Carte Postale Photographique



ADMINISTRATION des Postes, bien que routinière comme toute administration qui respecte ses usages et n'aime pas les changer, parce que cela dérange, a fini par admettre ce que tout le monde pensait au sujet des cartes postales, à savoir: *une carte postale est un petit rectangle de papier fort d'une dimension déterminée que la poste transporte à prix réduit.*

Mais cette définition simple ayant l'avantage de laisser toute liberté dans le choix de l'aspect et de la constitution matérielle de la carte semblait tout d'abord trop libérale.

La Poste ayant créé un « modèle », il fallait que toutes les cartes postales fussent identiques au modèle de la Poste, administration déjà bien généreuse en permettant la circulation de petits papiers faits en dehors de ses fabriques lorsqu'elle aurait pu se réserver le monopole de cette fabrication.

Au commencement, les cartes postales de l'industrie privée furent donc servilement copiées, sauf la teinte, sur celles des Postes.

Puis, on y toléra des réclames, des types de caractères d'imprimerie différents, — la disposition des inscriptions sur le *côté adresse* restant la même, — on admit encore quelques papiers variés, les illustrations que les employés timbreurs s'amusaient à couvrir de cachets malpropres, obtinrent d'être respectées. Enfin, on admit en dernier lieu l'envoi des cartes *sous bande* et l'inscription de la correspondance sur la moitié du *côté adresse* afin de laisser tout l'envers du petit papier à l'image.

Ainsi, peu à peu, la liberté bien innocente de disposer de l'objet dont on payait le transport s'établissait.

A présent, les Postes cèdent leur dernière restriction en accordant à la carte postale le bénéfice de la large définition précitée au début. Bravo!

mais qu'il soit permis au moins de dire qu'elle aurait pu commencer par là au lieu de se tant faire tirer l'oreille, de vexer tant de personnes, de



L'élève.

I. La Leçon.

nuire au développement de tant d'industries, au profit de tant de petits commerçants tout aussi dignes d'intérêt que MM. les « empêcheurs de danser en rond ».

Au début de la vogue des cartes postales illustrées, bien des amateurs s'étaient dit :

— Tiens ! mais au lieu d'acheter une

carte postale illustrée d'une image tirée à des milliers d'exemplaires et qui, par cette multiplicité même, manque de rareté, je vais prendre une carte postale ordinaire, non illustrée, au verso de laquelle je collerai une jolie épreuve d'un de mes bons clichés photographiques.

— Halte là ! procès-verbal ! pas le droit de faire çà ! la carte ne circulera pas ainsi ! interdiction ! —

Pour un peu, il y aurait eu amende et prison punissant l'audacieux amateur coupable de « s'inangurer » de cette tentative !

Pourquoi ?.. Mystère !

On tolère enfin aujourd'hui cette fantaisie qui ne nuisait à personne. Pas trop tôt !

Or, puisqu'enfin la confection de la carte postale est délivrée de ses... « administratives » entraves, voyons comment

l'amateur peut la faire à son gré, suivant son goût artistique, ses moyens, — dans la limite d'une honnête illustration, s'entend, car la Loi reste prohibitrice des images obscènes, et toujours prête à en poursuivre



L'élève.

II. La Leçon.

les auteurs, ce qui est absolument juste et bien.



La première chose et la plus simple pour l'amateur, c'est d'acheter des cartes postales toutes faites, c'est-à-dire imprimées et sensibilisées pour les impressionner sous ses négatifs.



Lorsqu'on

III. La Leçon.

Ces cartes toutes faites sont de deux genres différents: les unes, préparées comme les papiers gélatinés ou analogues, s'impressionnent par noircissement direct et doivent subir un virage et un fixage (ou ces deux actions combinées). On en tire des photographies mates ou brillantes suivant le choix de ce genre de préparation. Elles valent 6 à 7 fr. le cent, et se vendent aussi par pochettes de 10, 12 ou 24.

Les autres, préparées au gélatino-bromure d'argent s'impressionnent et se développent comme les papiers de cette préparation. On les fait également en mat ou brillant et elles valent 8 à 9 francs le cent (le commerce les détaille aussi par pochettes de 10, 12 ou 24).

Indépendamment du goût de l'amateur, qui peut préférer tel ou tel genre précité, son but déterminera aussi son choix.

S'il veut faire avec des négatifs différents, autant de photocopies différentes qu'il a acquis de cartes postales préparées, il aura évidemment



Lorsqu'on

IV. La Leçon.

avantage à employer les préparations à noircissement direct sous négatif parce qu'il pourra suivre le progrès de l'impression lumineuse, la pousser au degré voulu, l'arrêter à temps avec certitude; impressionner à la fois un certain nombre de cartes s'il dispose d'un certain nombre de

châssis-pressé. Ses opérations seront faites avec le maximum d'économie de temps et comporteront le minimum de déchet puisqu'il pourra ne surexposer et ne sous-exposer aucune épreuve.

Mais s'il se propose de tirer une importante série de cartes sous un même négatif, il lui sera plus avantageux d'employer les cartes préparées au gélatino-bromure d'argent parce qu'il pourra les impressionner plus vite, à la lumière artificielle (et par conséquent la nuit comme le jour) après avoir déterminé la durée d'éclairage convenable suivant



Lansinos.

V. LA LEON.

le genre de ses cartes et la puissance de la source lumineuse dont il fait usage.

Les fabricants de ces cartes postales sensibilisées préconisent généralement les bains de virage, de fixage ou de développement les meilleurs pour leurs produits, car, ils sont intéressés au succès de l'amateur dont les achats

seront en raison directe de sa satisfaction. Nous ne recommanderons donc ici aucune formule pour ces cartes, qui s'accoutument d'ailleurs de la plupart des formules ordinaires.



On trouve aussi dans le commerce des cartes postales non sensibilisées mais seulement imprimées au recto, que l'amateur peut sensibiliser lui-même.

Sur ces cartes il lui suffira d'appliquer au verso un des sensibilisateurs indiqués ci-après et de traiter après séchage et impression la carte postale comme un papier quelconque à photocopies par noircissement direct.

Mais, si l'amateur préfère employer un papier de fantaisie, il lui faut alors faire imprimer ou imprimer lui-même la formule des cartes postales sur ce papier.

Les nouveaux règlements permettent peut-être aussi d'inscrire à la main la formule au lieu de la faire imprimer. Cette latitude serait du moins conforme à l'esprit des libertés nouvelles ? Mais c'est là, question

d'interprétation des textes administratifs, à l'égard de laquelle je préfère prudemment ne rien affirmer.

En tous cas ces inscriptions manuelles, si calligraphiées qu'elles soient, ne sauraient avoir le bon aspect d'une impression bien faite à la machine avec des caractères d'imprimerie; et, puisque la carte postale est un petit objet artistique, le bon sens indique assez qu'il ne faut pas le déparer avec une inscription manuscrite dont le mobile semblerait une économie en désaccord avec le petit luxe de l'objet même.

La carte sera donc imprimée, en principe. Si l'amateur veut un grand nombre de cartes il aura avantage à faire imprimer ces cartes sur de grandes feuilles où l'inscription d'usage se répétera le plus grand nombre de fois possible.

Cette disposition augmente les frais de « composition » puisqu'il y a plus d'un texte à composer en caractères d'imprimerie. Mais, tirer 15, 30 ou 40 cartes à chaque mouvement d'aller et retour de la presse au lieu de n'en imprimer qu'une seule, fait réaliser une économie 15, 30 ou 40 fois plus grande sur le *tirage*, et cette économie compense bien au delà l'augmentation de frais de la *composition* des 15, 30 ou 40 textes.

Après impression et séchage les feuilles imprimées sont découpées, en cartes isolées, avec un outil d'imprimerie spécial (massicot), à très bas prix et beaucoup plus régulièrement qu'on ne pourrait les découper à la main.

Une rame de papier (500 feuilles) peut ainsi fournir à bon compte 7.500, 15.000 ou 20.000 cartes postales suivant le format de la feuille.

A mesure que l'importance du tirage augmente, les frais de *composition* deviennent *proportionnellement*

moins élevés, puisqu'ils ne changent plus à partir du maximum de grandeur de papier qu'une machine peut imprimer (environ 0^m72 x 1^m08) et sur de gros tirages on conçoit qu'ils peuvent ainsi devenir presque négligeables.

Si l'amateur ne veut au contraire qu'une petite quantité de 1.000, 500 ou même 100 cartes seulement, il est plus avantageux pour lui de ne



H. Lemoine.

Le désicteur d'oursins

faire composer qu'un seul texte qui sera tiré sur une petite machine à pédale comme celles qui tirent les cartes de visite: le papier des cartes postales étant découpé au format réglementaire par avance.

Sur du papier découpé, de même, au format convenable, l'amateur peut encore, personnellement, imprimer avec un tampon de caoutchouc ou avec un timbre de métal gravé, le texte du recto des cartes. Mais ce mode d'impression, qui donne difficilement des décalques nets et propres dans les dimensions considérées, n'est pas à recommander.

Muni de ses cartes imprimées, l'amateur n'a plus qu'à procéder à leur sensibilisation.

Il commencera, si le papier choisi n'est pas sûrement très bien et très abondamment collé (préparation colloïde, incorporé dans la pâte du papier, qui le rend plus ou moins imperméable à l'eau. Les papiers dits *linéarisés* ne sont pas encollés et c'est pour cela qu'ils absorbent les encres à l'eau avec avidité), par l'encoller avec la solution suivante :

Eau distillée bouillante	120 cc.
Iodure de potassium	1 gr. 6
Bromure de potassium	9 —
Arrow-root	2 —

Cette solution s'étend, toute chaude, avec un large pinceau de martre sur le verso du papier destiné à recevoir l'image photographique. Il forme sur ce côté un enduit mince mais assez imperméable pour la sensibilisation propre à donner de bonnes épreuves.



Lanlais.

Le Renfort.

Quand les cartes ainsi encollées sont sèches on les sensibilise en les imprégnant au pinceau d'une solution de 5 grammes de nitrate d'argent dans 10 grammes

d'eau distillée, ou en les faisant flotter 5 minutes sur un bain de nitrate d'argent au même titre.

Il faut sécher ensuite les cartes *dans l'obscurité* et les employer peu de jours après la préparation, car, elles s'altéreraient à la longue.

Ces cartes se développent, comme les papiers au gélatino-bromure d'ar-

gent, avec les bains ordinaires de développement. L'impression se fait, sous négatif de densité moyenne, en une seconde de pose, à 50 centimètres d'un bec de gaz ordinaire.

On fixe l'image dans un bain d'hyposulfite de soude de 15 à 20 pour cent.

Le Bulletin du Nord de la France préconise un autre procédé.

Faire une solution de :

Eau	100 cc.
Chlorure de sodium	1 gr.
Phosphate de soude	1 gr.

Le verso de la carte est enduit de cette solution au pinceau, puis séché et, après séchage, enduit à nouveau d'une solution de 5 grammes de nitrate d'argent dans 20 centimètres cubes d'eau distillée.

La carte ainsi sensibilisée est impressionnée, après séchage à l'obs-



Lattinas.

Le trait cassé.

curité, dans un châssis-presse ordinaire par la lumière du jour jusqu'à noircissement direct.

On lave, puis on *voie* l'image et on la fixe enfin par les procédés ordinaires mais en limitant l'action des liquides à la partie sensibilisée et impressionnée par l'emploi du pinceau pour toutes ces opérations.

On peut encore sensibiliser la carte en préparant un bain de :

Eau distillée	30 RT.
Azotate d'argent	1 RT. 5
Acide tartrique	5 RT.

Cette solution (qui s'altère à la lumière) s'étend au pinceau sur la partie de la carte à impressionner. Elle donne, après séchage à l'obscurité, des images par noircissement direct sur négatif.

Enfin, notre confrère *La Photographie* recommande aussi la méthode suivante.

Préparer les deux solutions :

A. Eau	100 cc.
Oxalate ferrique	30 gr.
B. Eau	100 cc.
Azotate d'argent	1 gr.

Conserver ces deux solutions à l'abri de la lumière.

Sur le papier, préalablement encollé (voir le premier procédé ci-dessus décrit), étendre au pinceau une couche de la solution A. Après séchage



Lavaloux. Garde à cheval et Garde à pied.

de cette couche, étendre sur elle une couche de la solution B. Ces deux étendages seront faits à la lumière d'une lampe ou d'une bougie.

Faire sécher dans l'obscurité après application de la solution B. Impressionner fortement sous le négatif et plonger la carte dans une solution de :

Eau distillée	1,000 cc.
Oxalate neutre de potasse	200 gr.
Acide oxalique	3 gr.

Laver abondamment puis fixer et virer dans un fixo-vireur dilué.



Tels sont les procédés d'amateurs les plus simples et les plus pratiques. Mais il va sans dire qu'on peut encore appliquer aux cartes postales la platinotypie (épreuves au platine), la gomme bichromatée, le procédé « au charbon », l'ozotypie, etc., etc.



Prieur et Deloix et C^o. Paris



SUR LA ROUTE DE BEVROUTH A DAMAS

On peut aussi impressionner sous négatif des morceaux de papier au gélatino-bromure d'argent à grain ou sans grain, mat ou brillant, de la dimension qui convient et, après développement, fixage et séchage des images, faire imprimer le verso du papier pour transformer l'image en carte postale. Cette impression typographique, après coup, s'exécute alors sur une petite machine à pédale comme l'impression mécanique des cartes de visite.

Le même traitement peut aussi être appliqué à des papiers sensibles quelconques de format et d'épaisseur convenable, au citrate, aristotype, à l'albumine, à la celloïdine, etc., etc.

Enfin, puisque la nouvelle réglementation l'autorise, l'amateur peut simplement coller au dos d'une carte postale ordinaire une photographie quelconque, prise parmi ses photocopies, à condition que l'ensemble ne soit ni trop lourd ni trop épais et que le collage soit assez bien fait sur



A. C. M.

Le Tréport. — Chemin du Calvaire.

toute l'étendue des surfaces jointes, assez parfait, pour que les deux objets réunis forment un tout propre, net et solide.



Libérés.

Confirmation.

Quant aux images, répétons-le, dans les limites de la bienséance, tout est licite : chacun peut donner libre cours à sa fantaisie. Néanmoins, l'éducation et le bon goût prescrivent l'emploi de certains sujets.

L'artiste dramatique, le chanteur, la cantatrice, la danseuse sont des

personnalités si livrées au public par leur incessante application professionnelle qu'elles peuvent, sans puffisme ridicule et sans manque de retenue, reproduire leurs propres traits sur des cartes postales. C'est un usage qui tend à se répandre. Mais l'homme du monde, la femme bien élevée s'abstiennent de ces représentations personnelles qui sentent forcément trop la réclame.

Un homme délicat n'enverra pas une vue de son château à un parent ou à un ami pauvre. Il est facile de trouver un sujet plus convenable à expédier à un propriétaire de mines qu'une scène de grévistes, un accident « d'auto » à un sélect « chauffeur », le portrait d'un perroquet à une bavarde ou celui de M. Combes à un ecclésiastique.

Mais en outre, si l'on fait soi-même ses cartes postales illustrées, il convient au moins qu'elles soient bien exécutées et plus originales que les cartes postales du commerce: *Prétention oblige.*

R. QUINET.



L. Gassine.

Bord de Seine à Chatou.



L. résulte des informations prises auprès du commerce de la photographie que le monde des amateurs photographes est long, chaque année, à s'ébranler.

Les appareils ne sortent pas des gaines ou des armoires où ils ont été tenus pendant la mauvaise saison en même temps que le marronnier légendaire du 20 mars fait éclater ses bourgeons. MM. les amateurs semblent craindre les giboulées d'avril. Ce n'est guère qu'en mai, — dans la région de Paris, du moins, — qu'on les voit en nombre s'approvisionner de plaques sensibles, de papiers et de produits, marquant par ces achats la reprise de leur activité extérieure.

L'amateur est-il vraiment aussi craintif des ondées printanières que cette abstention générale tendrait à le faire croire ?

Non ; pas précisément, quoique la perspective des averses ne soit pas tout à fait étrangère au retard des excursions intra et extra urbaines. Le vrai motif, tout naturel, d'ailleurs, tient à l'inexpérience. Les amateurs les plus nombreux, de beaucoup, sont en même temps les moins exercés parce que le grand développement, la grande vulgarisation de la photographie d'amateur date de peu d'années.

C'est l'abaissement récent du prix des appareils et des produits et la simplification également récente, des procédés, des manipulations photographiques, qui ont mis cet art à la portée de tous et multiplié rapidement les porteurs de chambres à main, de détectives et de jumelles. Or, ces nouveaux amateurs, légion au regard des anciens, sont en général munis d'appareils d'un prix modeste qui ne permettent pas d'obtenir des résultats très sûrs et très brillants par les temps gris, couverts, de bonne heure le matin et tard dans la soirée.

L'hiver, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi, quand

le ciel est pur, cela va encore, mais de ces cinq heures si l'on défalque la durée du déjeuner il reste peu de chose et le débutant, pour lequel la photographie doit être plutôt un plaisir qu'une application légèrement pénible renonce à se geler pour tenter d'obtenir quelques clichés incertains.

On s'explique aisément comment cette répugnance de l'amateur récent pour la photographie d'hiver s'étend jusqu'à une partie du printemps. Mais il convient de la combattre parce qu'elle est mal motivée. Et ce qui le démontre c'est que le même amateur prolonge son exercice de la photographie jusqu'aux dernières limites de l'automne, dont les conditions photographiques sont pourtant peu différentes de celles du renouveau.

En réalité, au printemps, la durée des beaux éclairages est déjà considérablement augmentée. Le soleil se lève deux heures plus tôt qu'en plein hiver à partir du 21 mars et se couche deux heures plus tard.



Lanslan.

L. Affaire d'honneur. — Affix !!

De telle sorte qu'on peut fort bien obtenir d'excellents clichés par un temps clair de huit heures du matin à quatre heures de l'après-midi en tenant compte de la durée convenable du temps de pose pour la saison.

Au 20 avril, le soleil se lève encore une heure plus tôt et se couche une heure plus tard. En outre,

il est plus haut sur l'horizon et l'éclairage très photogénique permet de meilleurs instantanés.

Les idées seront du reste mieux fixées, à ce sujet, par l'examen du tableau des heures de jour et du temps de pose, de la page suivante.

Il va sans dire que les chiffres de ce tableau n'indiquent pas le temps de pose en secondes.

Ce sont des nombres proportionnels à la quantité de lumière photogénique. Ils expriment simplement qu'en juillet, par exemple, de huit heures du matin à trois heures du soir, *en plein soleil*, il y a un maximum de lumière qui n'est plus atteint en août que de neuf heures du matin à deux heures de l'après-midi.

A cinq heures du matin, en juillet, il y a *en plein soleil* quatre fois

moins de lumière; il faut donc poser quatre fois plus qu'à neuf heures ou à midi, et à 7 heures du soir, il faut poser cinq fois plus, etc., etc.

Ces données, uniquement relatives à la quantité de lumière solaire de chaque heure et de chaque mois à Paris, doivent donc être complé-

MOIS de L'ANNÉE	HEURES															
	MATIN								SOIR							
	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8
Janvier					7	5	4	4	4	5	7					
Février				5	6	4	2	2	3	4	5	20				
Mars			8	4	2,3	2	1,5	1,5	1,5	2	3	4	6			
Avril			5	3	2	1,5	1,5	1,3	1,3	1,5	1,7	3	5			
Mai		6	3	1,7	1,5	1,2	1,1	1,1	1,1	1,2	1,3	2	3	6		
Juin	5	3	1,3	1,1	1	1	1	1	1	1	1	1,2	1,5	3	6	
Juillet	4	2	1,2	1	1	1	1	1	1	1	1	1,1	1,3	2	5	20
Août	10	4	2	1,5	1	1	1	1	1	1	4,2	1,5	2	4	10	
Septembre		10	5	2	1,5	1,2	1,2	1,2	1,2	1,3	2	2,5	7			
Octobre			8	5	3	2	1,5	1,5	1,7	2	3	5	8			
Novembre				7	5	3	2,5	2,5	2,5	3	4	6				
Décembre					8	6	4	4	4	5	7					

tées par des données précises sur la luminosité de l'objectif, sur les diaphragmes employés, sur la rapidité des plaques choisies et modifiées suivant l'état du ciel.

Ainsi les chiffres du tableau auraient à être multipliés par 4 si au lieu de photographier un sujet en plein soleil l'amateur visait un sujet éclairé par la lumière diffuse d'un temps clair. Par un temps couvert, il faudrait multiplier par 6 les coefficients du tableau et les multiplier par 10 avec un temps gris, couvert.

Enfin la latitude de Paris étant celle qui a servi pour déterminer les coefficients du tableau il faudrait les modifier pour une latitude très différente. Ainsi, vers l'équateur, ils seraient à réduire au moins de moitié tandis qu'il faudrait, dans les pays du nord de l'Europe, les multiplier par 2, 4, 6 ou 8 et même davantage suivant les latitudes et les saisons; la luminosité dépendant surtout de la hauteur du soleil sur l'horizon.

On a fait, d'ailleurs, des tables qui donnent les coefficients de temps de pose suivant la hauteur du soleil à midi pour chaque latitude habitée, et l'on n'a qu'à se reporter à ces tables. Ce qu'il y a lieu de remarquer ici, dans le cas qui nous occupe, c'est qu'au printemps la durée de temps

propice à la photographie est plus grande qu'à l'automne et considérablement plus grande qu'en hiver.

C'est donc une erreur, provenant d'une insuffisance de pratique photographique, que d'attendre au commencement de l'été ou à la fin du printemps pour « ouvrir la chasse photographique ».



Lansoue.

II. Affaire d'honneur. — Cessez !!

On se prive en effet, ainsi, d'une foule de représentations charmantes qui n'ont pas d'équivalent pendant la durée des autres saisons.

L'hiver, sous nos latitudes tempérées et particulièrement dans la région de Paris, toute végétation active ayant disparu, la Nature n'est plus qu'un squelette, parfois enveloppé d'un manteau de neige et de givre, mais toujours complètement nu à la fin des frimas.

Au printemps, les fleurs des arbres fruitiers, les jeunes herbes, les feuilles naissantes des bourgeons qui éclatent suffisent pour jeter, avec les percées du soleil, l'aspect de la vie et une galté vive sur l'ossature, sans la cacher complètement.

C'est le seul moment où l'on voit la terre, le sol, sans qu'il ait un caractère trop désolé; la structure nette des arbres et des arbustes sans que ces organismes semblent morts.

Le monde ailé anime le paysage: il s'ébat tout particulièrement au printemps avec une activité joyeuse pour s'associer et rassembler les mille matériaux de ses nids, empruntés au terrain et aux branches.

Dans les villes, le retour à une existence plus extérieure se mani-

feste par le vêtement des êtres, les étalages du commerce, les fenêtres ouvertes, les ébats des très jeunes enfants pour lesquels les parents ne redoutent plus les grandes rigueurs du froid, et par les nombreux petits trafics ou les industries indigentes de plein air qu'il est impossible d'exercer sous la neige, la pluie persistante ou par les gelées.

Le printemps comporte, il est vrai, des ondées et des bourrasques, mais ces perturbations atmosphé-

riques de très courte durée loin d'être un obstacle défavorable au travail photographique, constituent pour l'amateur qui n'est pas un praticien consommé une étude très précieuse.

Les rapides changements d'état du ciel lui permettent tout d'abord les meilleures études de nuages, puis, les comparaisons instructives entre la lumière diffuse, le plein soleil et le temps voilé ou gris. Trois



Lansiaux.

IV. Affaire d'honneur — Epilogue.

mois d'études pratiques de la lumière et du temps de pose au printemps en apprennent plus que dix-huit mois de pratique en plein été.

Rien n'apprend mieux à « voir » que le printemps. L'œil est charmé par des couleurs, une harmonie; on veut les reproduire et l'on dispose son appareil... mais un nuage qui passe

vient enlever au sujet le mirage de la lumière directe; la composition séduisante s'efface; il ne reste plus rien qu'un motif quelconque sans intérêt, sans originalité! Retenez cette leçon naturelle, car, c'en est une;



Lansiaux.

III. Affaire d'honneur. — Ce ne sera rien.

le nuage en supprimant l'éclat des couleurs, en réduisant les reliefs par l'écran qu'il constitue entre le trajet de la lumière directe, vous montre ou vous indique tout au moins ce que sera votre reproduction dépourvue du prestige des teintes et de l'intensité lumineuse de la Nature.

Inversement, en cessant d'intercepter les rayons solaires le nuage printanier vous apprend à découvrir dans une vue sans intérêt suffisant par elle-même la beauté d'effet qu'elle est capable de présenter dans un éclatant éclairage.

L'hiver le ciel est trop gris et l'été il est trop pur pour fournir d'abondants « contre jour ». Pendant le printemps, au contraire, les effets de « contre jour » naissent à toute heure. Toutes les oppositions sont vives, sans dureté. Les verdure, tendres, n'exigent pas autant de pose que les verts foncés et les tons de rouille de l'été et de l'automne : les sous-bois, moins touffus, permettent des instantanés qui seraient impraticables quand un voile épais de hautes frondaisons ne laisse plus tomber que des percées de soleil qui font des taches éclatantes sans éclairer assez les espaces intermédiaires.

Au printemps, l'amateur fait aussi, bon gré mal gré, des clichés qui ont de grands écarts de temps de pose et qui sont tantôt trop impressionnés, tantôt sous-exposés. Pour remédier à ces excès, il lui faut apprendre à « jouer de ses révélateurs » ; à renforcer, à réduire ou affaiblir ses négatifs ; à tirer d'un phototype médiocre une photocopie satisfaisante. Le printemps est, pour l'amateur débutant, le meilleur des professeurs.

Et c'est bien pour cela aussi, — qu'on l'avoue — qu'il rebute la majorité des néophytes. Eh bien ! c'est justement à cause des difficultés d'interprétation qu'il offre, qu'il faut le choisir de préférence comme époque d'étude. On n'arrive à rien sans efforts.

L'ivrogne dont la raison est obscurcie par l'ivresse et qui ne se sent pas capable de marcher s'assied sur une borne en souhaitant, sous la pluie, que sa maison passe dans le tourbillonnement où il chavire ; tandis que celui qui n'est pas ivre, presse le pas, même s'il est las, pour rentrer plus vite chez lui.

ROUCHÉ.



CONDITIONS D'ABONNEMENT

A " LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE "



Paris, Seine et Seine-et-Oise.	12 »
Départements	14 »
Union postale.	16 50

Autres destinations : Port en sus.

Les abonnements sont d'une année et partent du 1^{er} de chaque mois. Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat-poste, du montant net de l'un des prix ci-dessus, à l'ordre de l'Administrateur, M. H. GRAND, 13, rue Delarivière-Lefoullon, Puteaux-sur-Seine. Celles qui ne rempliraient pas ces conditions seront considérées comme nulles.

Une étiquette imprimée portant la mention : *Votre abonnement expire avec le présent numéro*, est collée sur la couverture de la Revue, pour avertir MM. LES ABONNÉS de la fin de leur abonnement. Ils sont instamment priés, à réception, de le renouveler par mandat-poste, comme ci-dessus.

A défaut, et dans les huit jours suivants, il leur sera présenté quittance par la poste, augmentée des frais de recouvrement (0 fr. 60 pour la France, autres pays, suivant tarif).

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de l'ancienne bande de la Revue et de 0 fr. 50.

A titre d'essai, les trois derniers numéros parus sont envoyés contre un mandat-poste à M. GRAND, au prix de : 3 francs pour Paris, 3 fr. 50 pour les Départements, 4 fr. 50 pour l'Union postale.



Pour tout ce qui concerne la **Rédaction**, adresser les *Communications*, 12, Place de Vaugirard, Paris XV^e.

Pour ce qui concerne l'**Administration** : **Abonnements, Échanges, Dépôts, Annonces**, adresser la correspondance à l'Administrateur, 13, Rue Delarivière-Lefoullon, Puteaux-sur-Seine.



Nos Illustrations



Les nuances les plus fraîches et les plus délicates de la charmante composition *Roses-Thé* n'ont rien perdu dans la reproduction que nous en donnons aujourd'hui.



A la meule, suite des scènes rustiques que M. Ménard sait si bien interpréter.



Le long de la route de Beyrouth à Damas, au fond d'une gorge aux parois escarpées, le torrent court, bouillonne et écume en se brisant sur les rochers qui encombrant son lit.



M. H. Lemoine a su profiter d'un bon éclairage pour obtenir une belle reproduction de cette scène si pleine d'expression *le Dénicheur d'oursons*.



M. Lansiaux nous montre qu'il sait toujours déclencher au bon moment l'obturateur de son appareil et saisir ainsi des scènes dont certaines, en se suivant, forment un ensemble intéressant.



Bords de la Seine à Chalou et *le Chemin du Calvaire au Tréport* sont deux paysages sans prétention, mais pris du bon endroit.



Échos



Victor Hugo photographe.

Chassé de France par le coup d'Etat du 2 décembre, Victor Hugo s'était, comme l'on sait, réfugié d'abord à Bruxelles, où Charles l'avait rejoint, et où il avait retrouvé un grand nombre d'hommes politiques et d'amis.

Mais la publication de *Napoléon le Petit* ayant fait peur au gouvernement belge, qui craignait, pour lui-même, les effets du ressentiment impérial, le poète dut s'embarquer et demander asile aux îles

Adresse Télégraphique
PLAQUES-PARIS.

Téléphone : 105-75

PLAQUES, PELLICULES ET
PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

J. JOUGLA

SOCIÉTÉ ANONYME (Capital 1.500.000 francs)

SIÈGE SOCIAL : 45, Rue de Rivoli, PARIS

Usines à JOINVILLE-LE-PONT (Seine)

PLAQUES NÉGATIVES

Instantanées Étiquette verte.
Extra-rapides — rose.
Reproductions — jaune.

PLAQUES DIAPOSITIVES

sur verre opale
sur verre douci
sur verre ordinaire

} par
développement.

Nouvelles Plaques à l'Iodo-bromure d'argent

Bandes bleues Paysages et Portraits. | Bandes mauves Grands Instantanés.

Plaques pelliculaires spéciales pour la Phototypie

PLAQUES X spéciales pour la Radiographie

“ LE SINNOX ”

Nouvel appareil à plaques se chargeant en plein jour b. s. g. d. g., avec la boîte de plaques elle-même

PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

Nouveau papier au Chloro-citrate
à 0 fr. 70 la Pochette

Papier au Bromure
Lisse et rugueux

Papier à la Celloïdine, brillant ou mat
d'une grande finesse et richesse de tons.

L'Azur, à fond bleu spécial pour les paysages
et les marines.

Spécialité de Papiers mats artistiques, Soie, Menus,

Cartes postales et Papiers à Lettres sensibles

Révélateurs et Virage-Fixage J. JOUGLA (Très recommandés)

Plaque l'INTENSIVE, Formule Mercier

à l'Émétique, Ésérine, Morphine, etc., supportant de grands écarts de pose
Plus d'insuccès ni de clichés perdus

Adresser Ordres et Correspondances

Au SIÈGE SOCIAL : 45, Rue de Rivoli, PARIS

DÉPOT CHEZ TOUS LES MARCHANDS D'ARTICLES PHOTOGRAPHIQUES

anglo-normandes de la Manche. Le 5 août 1852, il aborda à Jersey, sur le quai de Saint-Héliér; sa femme et tous les siens y étaient parvenus quelques jours avant lui, et c'est là que, désormais, l'on allait vivre.

Or, que faire dans une île, surtout pour des gens qui sortent à peine du brouhaha de la lutte quotidienne? L'on ne peut ni regarder la mer, ni écrire, ni rêver, du matin au soir et du soir au matin.

— *Oh! une mesure sur le continent, s'écriait Vacquerie, plutôt qu'un palais dans une île! Sur le continent, on est libre, on circule, on part et on revient quand on veut, on peut aller devant soi, on est chez soi! Dans une île, on est chez la mer. Il vient un moment où la lame sur les galets a le bruit d'un troussseau de clés.*

Ce sentiment de malaise à se sentir prisonnier de la mer, il n'y a personne de nous qui ne l'ait éprouvé, en effet, au bout de vingt-quatre heures de séjour dans une île; mais, quand cela dure des années, toute la vie, peut-être!

Il fallait donc tuer le temps, s'occuper, se distraire. La photographie se trouva là. Les amis de France envoyaient les produits nécessaires, ou les apportaient quand ils venaient; Charles lui-même, qui n'était, aux côtés de son père, qu'un proscrit volontaire, se rendit à Caen, sur le continent, pour s'instruire chez un photographe professionnel, durant quinze jours, de tous les secrets du métier, et ne revint à Jersey que sachant manier à fond l'instrument qu'il avait entre les mains.

Les deux opérateurs furent Charles, puis Vacquerie, qui s'était éduqué à l'école de ce dernier, Hugo « posait ». Il était l'Olympien qui, le poing sous le menton, interrogeait Dieu et le Destin, et ne trempait pas ses doigts de génie dans les bouillies de collodion et dans les cuvettes d'hyposulfite. Il « posait » là, toutefois, non plus en indifférent, comme devant les professionnels qui sollicitaient l'honneur de reproduire ses traits, mais en se mêlant intimement à l'opération, en s'y mêlant comme il l'entendait, dans le sentiment d'art qu'il voulait représenter, dans l'état moral qu'il concevait de son « moi ».

— *Tout se fait en commun, ici, disait-il, le père donne des conseils aux fils, et les fils au père...*

Mais voici qui est plus surprenant. Les autres photographies, pour l'exécution desquelles il donna tout au plus, en passant, un conseil, une indication rapide, semblent porter non moins fortement son empreinte: mis en parallèle avec la collection de ses dessins, — de ces dessins énergiques et âpres, heurtés, où il mélangeait du charbon, de l'encre et de la suie, si personnels d'impression et, aujourd'hui, populaires, — l'album photographique en forme comme le pendant. Deux arts différents, un aspect identique.

L'explication de ce fait singulier au premier abord est fort naturelle, cependant, et peut se trouver

sans peine. Ce fut là un des résultats de l'influence souveraine exercée par Hugo sur ceux qui l'entouraient. Il n'y a pas, chez nous, en dehors de Voltaire, d'autre exemple d'un homme qui ait pareillement imprégné de lui le cercle de ses adorateurs et de ses proches. Il était l'astre autour duquel gravitent ses satellites. Une seule pensée, la sienne, à travers laquelle pensaient toutes les autres.

LE ROCHER DES PROSCRITS

Ce gros bloc au muflé de taureau, c'est le Rocher des Proscrits; il se trouve non loin de Saint-Héliér, au bord de la mer, et regarde la France, la France qui est au-delà de la barrière infranchissable des flots.

Là, le poète aimait à méditer, dans le deuil de son cœur, sur la joie disparue de fouler le sol de la patrie :

O France, France aimée et qu'on pleure toujours,
Je ne reverrai pas ta terre douce et triste...

Paul GRUYER.



Nouvelles sociétés.

Nous sommes heureux de signaler la création de deux nouvelles sociétés départementales auxquelles nous souhaitons en même temps ici longue vie et prospérité. *La Société brestoise de photographie*, 34, rue du Château, à Brest (52 membres), et *l'Union photographique de Pontoise et du Vexin*, présidée par M. Finaton, à la mairie de Pontoise (53 membres).



Fusion.

A Lille, les deux sociétés rivales : *La Société photographique* et *l'Association pratique* viennent de fusionner, et sous le nouveau titre : *L'Union photographique du Nord* réunissent désormais 725 membres. Nous les en félicitons cordialement.



Nouvelle société.

Sous le titre : *L'Œuvre d'art*, un très intéressant et pratique groupement vient de se fonder et de donner son premier dîner amical mensuel dans le Salon oriental Mélé, 20, boulevard des Italiens, sous la présidence d'honneur du sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, M. Dujardin-Beaumetz.

Brillant dîner, suivi d'une ravissante soirée artistique où la musique avec M^{me} Vallandi, de l'Opéra-Comique, la danse avec M^{lle} Willy, de l'Olympia, et l'art dramatique avec M^{lle} Rocha, de la Comédie-Française, étaient merveilleusement représentés.

Citons parmi les principaux convives : MM. Annet, Eugène Adenis, d'Aulan, Arosa, Bertol-Graivil, Serge Bassot, Déglise, Daniel de la Flotte, Eddy Lévis, Gaillard-Lallée, Gastine, Germain, Hamel, Ed. Hubert, Lechat, Marc Legrand, Marquis de La Tour du Villard, Monprofit, Alban de Polhes

C. KLARY

La Pose et l'Eclairage en Photographie

dans les Ateliers et les Appartements



Cet ouvrage, unique en son genre, est un guide de la plus grande utilité pour les photographes professionnels et les amateurs qui désirent exécuter des portraits vraiment artistiques.

Il contient

Cent Illustrations

choisies parmi les œuvres des photographes et amateurs les plus habiles de tous les pays. Cette publication est du format grand in-8° (19 x 28 c.). Sa présentation est très élégante ; les illustrations et le texte sont imprimés sur très beau papier.

Prix : 12 fr. 50 franco poste



C. KLARY, Editeur

17, rue de Maubeuge, PARIS

ENVOI du Catalogue spécial sur demande



OBJECTIFS HERMAGIS
TROUSSES HERMAGIS
JUMELLES HERMAGIS
DÉTECTIVES HERMAGIS
FOLDINGS HERMAGIS

Demander Catalogue général gratuit à

J. FLEURY-HERMAGIS*

CONSTRUCTEUR-BREVETÉ

18, rue Rambuteau, PARIS (3^e)

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANÉE



BILLETS DIRECTS

de PARIS à ROYAT et à VICHY

La voie la plus courte et la plus rapide pour se rendre de Paris à Royat est la voie Nevers-Clermont-Ferrand.

De Paris à Royat : 1^{re} classe, 47 fr. 70 ; 2^e classe, 32 fr. 20 ; 3^e classe, 21 fr.

De Paris à Vichy : 1^{re} classe, 40 fr. 90 ; 2^e classe, 27 fr. 60 ; 3^e classe, 18 fr.



Bulletin Photoglob

Revue illustrée des

AMATEURS PHOTOGRAPHES

12 Fascicules par an

Belle publication format 24x32 cm.

ABONNEMENTS :

UN AN : Suisse, 6 fr. 50 ; France et Etr., 8 fr. 75

Extrait des numéros de l'année

Sur le développement artistique de la photographie. — Concurrence photographique. — Sur le révélateur Unal. — La Photographie en montagne. — Application de la Catalyse en photographie. — Galvanophotographie. — Points de vue d'ensemble. — Sur la valeur d'un objectif photographique. — La Photographie et l'Esthétique. — La Photographie et son rôle éducatif. — Conseils aux amateurs voyageant en Russie. — Procédés d'amateur. — Renforcement partiel des images faibles. — La gaieté dans l'art. — Principes chimiques de la Photographie. — Petites misères (Fantaisies photographiques, etc., etc.)

NUMÉRO SPÉCIMEN gratuit sur demande

On s'abonne chez tous les libraires, bureaux de poste ou directement au

Polygraphisches Institut A. G.

ZURICH (Suisse)



LE COURRIER DE LA PRESSE

21, Boulevard Montmartre, PARIS

FONDÉ EN 1889

TÉLÉPHONE
101-50

Rédacteur : A. GALLOIS

Adresse Télégraphique
Courpress, Paris

Fournit coupures de Journaux et de Revues sur tous sujets et personnalités

TARIF 0 FR. 30 PAR COUPURE

Tarif réduit, PAIEMENT D'AVANCE, sans période de temps limité

Par 100 coupures.	25 francs	Par 500 coupures.	105 fr.
— 250 —	55 —	— 1000 —	200 fr.

Le COURRIER de la PRESSE reçoit sans frais les ABONNEMENTS et ANNONCES pour tous les Journaux et Revues

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner "LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE" en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

Jacques Roulet, Paul de Royer, Léon Sazie, Weil, Georges Vanor, journalistes, hommes de lettres et auteurs dramatiques; les peintres, graveurs, sculpteurs et décorateurs: Belville, Boutigny, Bréauté, Geo-Duval, Duthoit, Deloche, Louis Dumoulin, Diet, Gusman, Jacquin, Lecomte du Nouy, Frank Lamy, Henri Morin, Marty, Michaut, Malenet, Maxence, Métiivet, Georges Scott, Thennissen, Wagrez et Zier; parmi les éditeurs et directeurs de journaux ou de revues, MM. René Baschet, Floury, Désiré Lemerre, Charles Mendel, Méricant, M^{me} de Péne, Ed. Richardin, Renouart, Schmidt, Serpeille; au nombre des directeurs et secrétaires de théâtres: MM. Berny, Bannel, Duberry, Deval, Danvin, Fonville, Graff, Gérard, Ginisty, Lugué-Poë, Malacan, Oller, H. Roy, Sebille, Tarride, Tousseint; les artistes dramatiques Célis, Georges Devil, Goujet, Willy, Vallandi; des musiciens et compositeurs comme MM. William Marie, Hayot, Reginald, Ganne, etc., etc., enfin nombre d'autres notabilités artistiques comme notre si distingué confrère M. Maurice Bucquet, président du Photo-Club, MM. Taponier, Tissier, Barrès, Bellenot, Bureau, Barde, Bannières, Clinchart, Diet, de Fréchencourt, Formant, de Forceville, Girault-Casiers, Michaut, D^r Natier, D^r Laval, Pelletier, Rateau, Soulier, etc., etc.

Les invitées avaient tenu à faire *œuvre d'art* en rehaussant leur grâce par des toilettes exquises, car, ce groupement, trop artiste et trop français pour exclure la femme, est une des rarissimes associations d'hommes éminents qui pensent qu'on peut former, sans restreindre la liberté de l'Art, des réunions intellectuelles joyeuses, où l'esprit gaulois surabonde sans jamais dégénérer en licence.

Le groupement des producteurs d'œuvres d'art et de leurs auxiliaires (*L'Œuvre d'art*) a pour but:

1^o De réunir et faire se connaître entre eux, dans des conditions de cordiale sympathie et de complète indépendance: 1^o les producteurs d'œuvres d'art: Hommes de lettres, Auteurs dramatiques, Artistes peintres, Décorateurs, Artistes photographes, Sculpteurs, Graveurs, Compositeurs de musique, etc. 2^o Les auxiliaires naturels de ces producteurs: Editeurs, Directeurs de journaux et de revues, Directeurs et Secrétaires de théâtres, Artistes dramatiques, Imprimeurs, Libraires, etc.

2^o De favoriser la production d'œuvres d'art et de contribuer à les faire connaître.

C'est donc un groupement essentiellement pratique et fécond par sa nature même; les adhésions lui viennent du reste en foule et le succès de ce premier dîner en est un exemple démonstratif.



Salon du Photo-Club de Marseille.

Le Salon organisé par le *Photo-Club de Marseille* vient de se former; 276 épreuves ont été soumises

au jury du concours et 103 cadres y ont figuré hors concours.

Le premier prix du concours a été décerné aux remarquables paysages de Linck, de Zurich; viennent ensuite parmi les lauréats MM. Maury, de Rennes; Philippe, de Tours; Geay; comte de Clugny; Sage; vicomte de Singly; Vial, etc.

Le *Photo-Club Toulousain* a exposé collectivement et bien mérité la plaquette de vermeil offerte par l'*Artistique de Nice*.

Parmi les hors-concours, je citerai M. Bucquet avec ses amusantes scènes des rues de Paris et un joli *Ruisseau dans la prairie*; M^{lle} Bucquet, avec son automobile en panne sous le titre de *Perplexité*; M. Puyo, belles études en deux tons; M. Demachy, *portrait magistral*; M^{lle} Laguarde, M^{me} Bender Mestro, Le Bègue, Roy, Personnaz, Stoiber, Gerber, baron de Launay, Regad, Roquerbe et Besson.

MM. Bellivet et Mallet, de l'*Artistique de Nice*, exposaient de jolies scènes campagnardes.

Les deux sociétés photographiques de Marseille exposaient en commun de fort intéressantes épreuves: M. Barlatier, un joli pêcheur d'oursins; beaux paysages de M. Astier; *Laveuse*, de M. Cantin; *Brume*, de M. Caumil; *Marché*, de M. Desortiaux. MM. Duce, D^r Félix Fabre, Gras, Marty, Mazuyer, Neuschandler, Platon, dont la *Lessive* est fort agréable. Jouvin, avec une intéressante *Leçon de grand mère*, Royer, et des gommes de toute beauté de M. Lafargue.

Les jolis salons du *Cercle Artistique de Marseille* offraient un cadre charmant à cette manifestation d'art si bien organisée par le jeune Photo-Club qui doit être fier de cet éclatant succès.

M. O.



M. le D^r Soret, radiographiste des hôpitaux, vient d'être chargé, par une décision de la Commission administrative des hospices du Havre, du service de radiothérapie à l'hôpital Pasteur de cette ville.



Le Répertoire Iconographique Universel.

Sous ce titre, l'*Institut International de Photographie* de Bruxelles organise une sorte de *Musée de photographies documentaires* inspiré par le nôtre mais qui poursuit dès l'origine son but avec des moyens pratiques fort intéressants. Les fondateurs de cette nouvelle création belge la définissent ainsi:

« Le *Répertoire Iconographique Universel* est formé de la réunion en une seule collection classée méthodiquement et cataloguée, d'illustrations provenant de sources diverses. Il s'efforce de recueillir au jour le jour, par la photographie, l'image de l'activité humaine, dans toutes ses manifestations. C'est une encyclopédie universelle par l'image, un vaste panorama du monde et de ce qu'il contient. »

Dans le but d'accroître rapidement les collections

Librairie C. REINWALD. -- SCHLEICHER Frères & C^{ie}, Edit
15, Rue des Saints-Pères, PARIS (6^e)

La Comédie italienne en France et les théâtres de la foire et du boulevard

Par N.-M. BERNARDIN, docteur ès-lettres, lauréat
de l'Académie française (1570-1791).

1 vol. in-16 illustré d'estampes du temps : 3 fr. 50

Le Théâtre de l'Avenir

Aménagement général, mise en scène, trucs,
machinerie, etc., par Georges VITTOUX.

1 volume in-16 illustré : 3 fr. 50.

Le Mariage chez tous les Peuples

Par Henri d'ALMÉRAS, avec 15 figures dans le
texte et dessins de A. Collombar.

1 volume in-16 : 3 fr. 50.

La Vie artistique de l'Humanité

Par Alphonse ROUX

vol. in-16 avec 52 gravures dans le texte : 1 fr. 50

Lettres Historiques

Par Pierre LAVROFF, traduit du russe et pré-
cédé d'une notice bio-bibliographique par Marie
Goldsmith.

1 volume in-16 : 4 francs.

Les Esprits directeurs de la Pensée française

Du Moyen-Age à la Révolution

Par Théodore SURAN, agrégé de l'Université,
professeur au lycée d'Avignon.

1 volume in-16 : 3 francs.

Revue générale de Bibliographie française

Paraissant tous les mois, par livraisons de
64 pages de format in-8°, publiée sous la direction
de MM. Victor DAVE et Alfred COSTES.

Cette Revue comprend quatre parties: 1° Une
chronique littéraire; 2° les comptes rendus des
principaux volumes récemment parus, rédigés avec
la plus scrupuleuse impartialité et faits par des
spécialistes autorisés; 3° les renseignements biblio-
graphiques concernant tous les derniers volumes
publiés en France, Belgique, Suisse et Canada;
4° les sommaires de toutes les principales revues
de langue française.

Abonnement annuel: France, 10 fr.; Etran-
ger, 12 fr.; Prix du numéro, 1 fr. 50.

Les abonnements partent de janvier et de juillet.

SPÉCIALITÉ DE PAPIERS D'ALFA EXTRA GLACÉS

Pour Impressions de Grand Luxe

GROSVENOR, CHATER & C^o L^d

JULES BRETON & C^{ie}

SUCESSEURS

Seuls Dépositaires en France des Usines

GROSVENOR, CHATER & C^o L^d DE LONDRES

245, Rue Saint-Martin, PARIS

Papier Couché "PERFECTION"
pour ÉDITIONS D'ART

Téléphone 106-18



MAISON DU SIMILI-JAPON

””

E. DUJARDIN

76, Rue de Rennes, 76, PARIS (VI^e)

**

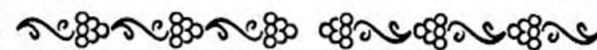
SIMILIS-JAPONS TOUTES SORTES, BLANC-CRÈME
ET COULEURS POUR ÉDITIONS DE LUXE

PAPIERS CURS POUR DOSSIERS ET COUVERTURES

Nouvelles sortes :

Similis-Japons mats (15 nuances) en formats Rai-
sin 51 x 66 de 28 kilos, et Jésus 57 x 78 de
36 kilos pour Couvertures, unies, estampées
ou gaufrées.

(Voir Couverture de la présente Revue)



18, RUE DES MATHURINS
PRÈS DE L'OPÉRA

LE HAMMAM

BAINS TURCO-ROMAINS

SUDATION
MASSAGE
LAVAGE
PISCINE

SALONS DE REPOS
SALON DE COIFFURE
PÉDICURE, BUFFET
HYDROTHÉRAPIE COMPLÈTE
SALLE DE GYMNASTIQUE.

BAIN DES DAMES 47, Brd HAUSSMANN

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner "LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE" en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

documentaires de l'Institut International de Photographie, la *Revue Belge de Photographie* offrira 500 cartes postales par épreuve photographique 13 x 18 que tout photographe lui adressera avec droit de reproduction.

Le nombre d'épreuves est illimité et *chaque sujet différent donnera droit à 500 cartes*.

Toute bonne épreuve de monument, site, vue de ville ou village belge, tête d'expression, scènes de genre, ainsi que toutes reproductions d'un caractère documentaire seront acceptées.

Dans le cas où plusieurs envois contiendraient les mêmes sujets, les épreuves les moins parfaites seraient retournées franco aux donateurs; il en serait de même si les épreuves n'étaient pas jugées suffisamment intéressantes.

Les envois, accompagnés d'une liste des épreuves avec leur titre, doivent être adressés à la direction de la *Revue Belge de Photographie*, 164, chaussée de Haecht, à Bruxelles.



Pour encadrer.

Dans la *Revue Belge de Photographie*, M. V. Stouffs, reproduit d'après le journal anglais *Photography* les excellents conseils suivants :

Rappelez-vous que le cadre n'est qu'un accessoire du tableau et que s'il est trop apparent, le tableau lui-même disparaît et est rejeté sur le fond.

Une épreuve faible paraît plus intense dans un cadre clair que dans un sombre. L'épreuve trop poussée ne paraît pas surexposée sur un fond sombre.

Les sujets puissants, forts, s'encadrent de préférence à pleins bords; les épreuves délicates se présentent mieux sur un support qui les sépare du cadre.

Les supports entièrement blancs ou noirs ne conviennent pas à la plupart des photographies.

N'employez pas de cadres aux couleurs trop voyantes.

Les grosses moulures d'or conviennent rarement aux photographies, bien que le petit filet soit très attrayant.

Si l'épreuve doit recevoir une grande marge blanche, il est préférable de l'obtenir à l'impression en masquant, que de placer une petite épreuve sur un fond blanc.

En encadrant l'épreuve il faut songer au but qu'on lui propose de remplir : si elle est destinée à l'exposition, le cadre sera calme et non encombrant, sinon il sera si gênant pour les autres qu'on sera obligé de le reléguer dans les coins, alors que souvent l'épreuve mériterait une meilleure place.

Méfiez-vous des cadres trop figulés : les meilleurs sont ceux présentant une série de baguettes plates ou de profondes moulures, entourant l'épreuve de quelques masses de lumière et d'ombre.

Dans les meilleures moulures les lignes courent

parallèlement à la longueur de la moulure et ne sont pas coupées par des courbes, cartouches, etc. On ne devrait pas deviner dans un cadre la sculpture mécanique du bois.

L'épreuve à accrocher chez soi doit être regardée au point de vue décoratif et non comme celle destinée à une exposition, et encadrée en ce sens.

Si le cadre doit recevoir des lettres : titre ou nom, qu'elles ne soient pas plus sombres ou plus pâles que les ombres les plus denses ou que les plus fortes lumières, mais qu'elles le soient dans une note moyenne, en lettres peu apparentes de la teinte de l'épreuve.

Ne montrez pas à la lumière artificielle l'épreuve qui doit être vue à la lumière du jour, car les couleurs ne rendraient pas l'effet désiré.

Rappelez-vous que l'épreuve sous verre apparaît de plusieurs tons plus foncés que si elle était libre.

Craignez l'excentricité dans l'encadrement.

La photographie la mieux encadrée est celle dont en sortant on se rappelle l'épreuve, mais dont on a oublié le cadre.



Union nationale des Sociétés photographiques de France.

Le Conseil central de l'U. N. D. S. P. F. a renouvelé son bureau pour 1905 de la façon suivante :

Président : M. Janssen; *Vice-présidents* : MM. Maurice Bucquet et le docteur Pilatte (Nice); *Secrétaire général* : M. S. Fector; *Secrétaire-adjoint* : M. Laedlein; *Trésorier* : M. Berthaud; *Membres* : MM. Wallon, Cousin, Lagrange, Magnien, Gers, Lacoste, de Coynart, Abel Buguet et Petit-Desplanche.



Congrès, Expositions

• Concours •



Premier Concours international de Photographie aérienne. — Un concours international de photographie est créé sur l'initiative de l'*Aéronautique-Club de France*.

Il donnera lieu à l'attribution des deux séries de récompenses correspondant aux deux catégories suivantes :

1° Photographies de la terre prises en ballon ou à l'aide de cerfs-volants;

2° Photographies prises de terre ou en ballon des nuages et phénomènes optiques de l'atmosphère (mirages, arcs en ciel, auréoles, couronnes, halo ordinaire et grand halo, cercles parhéliques,

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Voyages circulaires en Italie

Il est délivré, toute l'année, à la gare de P.-L.-M., ainsi que dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes très variés, permettant de visiter les parties les plus intéressantes de l'Italie. La nomenclature complète de ces voyages figure dans le *Livret-Guide-Horaire P.-L.-M.*, vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

Exemple d'un de ces voyages : Itinéraire 81-A³ : Paris-Dijon-Mâcon, Aix-les-Bains, Modane, Turin, Milan, Venise, Bologne, Florence, Pise, Gênes, Vintimille, Nice, Marseille, Lyon, Dijon, Paris.

Durée du voyage : 60 jours.

Prix : 1^{re} classe, 253 fr. 50. — 2^e classe, 183 fr. 20.

FABRIQUE DE MAROQUINERIE

MAISON GIRAULT

Fondée en 1850

28, Rue Turbigo, 28

(Angle du Bd Sébastopol)

Porte-feuilles, Porte-cartes, Portemonnaie dit officier, Bourses, Porte-cigares et porte-cigarettes, Carnets d'identité pour sociétés, Cadres pour photographies, etc.

Montage de Cuir d'arts et brodés

Pièce sur commande



Ancienne Maison . . .
FONTAINE * . . .
PELLETIER ET
ROBIQUET, Mem-
bres de l'Institut . . .

Exposition Uni-

verselle 1900 :

Grand Prix.

BILLAULT

CHENAL, DOUILHET & C^{ie}Pharmaciens de 1^{re} classe, Successeurs

22, Rue de la Sorbonne, PARIS

Usines à Billancourt et à Malakoff



♦ PRODUITS CHIMIQUES PURS POUR ♦
♦ ♦ ♦ LA PHOTOGRAPHIE ♦ ♦ ♦
♦ ET LES ARTS PHOTOGRAPHIQUES ♦



SPÉCIALITÉS DE LA MAISON :

Carbonates de soude et de potasse purs. — Sulfite de soude cristallisé pur et anhydre pur. — Iodures et bromures purs.

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner "LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE" en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

REVUE SUISSE DE PHOTOGRAPHIE

FONDÉE EN 1889

PUBLICATION MENSUELLE ILLUSTRÉE

Rédacteur en Chef :

D^r R. A. REISS, Privat-docent, Chef du laboratoire de photographie de l'Université de Lausanne

Principaux collaborateurs :

Collaborateurs français

MM. LÉON VIDAL, Paris.
D^r E. TRUTAT, Foix.
Prof. E. WALLON, Paris.
A. et E. LUMIÈRE, Lyon.
etc., etc.

MM. D^r J. AMANN, Lausanne.
D^r E. DEMOLE, Genève.
D^r SCHMIDT, Paris.
H. REEB, chim. à Paris.
etc., etc.

Collaborateurs allemands

MM. D^r O. Vogel, Zurich.
FRITZ HANSEN, Berlin.
D^r C. STURENBERG, Munich.
Prof. O. SCHEFFLER, Berlin.
D^r O. KATZ, Charlottenburg.

Collaborateur italien, M. le Professeur NAMIAS, Milan, etc., etc.

Abonnements et Annonces pour la France

H. MERCIER, 1, Rue de la Bourse, PARIS

Les Abonnements partent du 1^{er} Janvier

PRIX D'ABONNEMENT, pour la France par an. Fr. 10,50

Éditeurs-Propriétaires : CORBAZ ET C^e, Lausanne (Suisse)

parhélie, arcs circum zénithal, circum horizontal et tangent, anthélie, colonne solaire, déformation du soleil à l'horizon, etc.)

Les envois devront parvenir au siège de l'*Aéronautique-Club de France*, 58, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Paris, avant le 30 octobre 1905.

Les envois ne devront présenter aucun nom ou indication d'origine ; chacun d'eux contiendra une enveloppe cachetée dans laquelle se trouvera le nom et l'adresse de l'auteur, et qui portera extérieurement, comme signe distinctif, un nombre quelconque (d'au moins cinq chiffres). Les enveloppes ne seront décachetées qu'après le classement en présence du Jury.

Le nombre des épreuves est illimité, elles pourront être de tous formats et porteront au dos les indications suivantes :

- Catégorie dans laquelle l'épreuve doit concourir ;
- Le nombre inscrit sur l'enveloppe d'identité ;
- Désignation du sujet et date d'exécution (les épreuves seront acceptées quelle que soit la date d'exécution) ;
- Type et focalité de l'objectif ;
- Vitesse approximative de l'obturateur et, s'il y a lieu, nature de l'écran coloré ;
- Marque et nature de la plaque photographique.

Chaque épreuve sera examinée et cotée séparément (de 0 à 20) par chacun des membres du jury qui devra selon sa compétence faire porter son appréciation sur l'un des points suivants :

- Valeur scientifique documentaire du sujet, (météorologie et topographie) ;
- Bonne exécution technique de la photographie ;
- Valeur artistique qu'elle pourra présenter.

La totalité des points obtenus par chaque envoi sera divisée par le nombre des épreuves et la moyenne ainsi obtenue donnera lieu au classement final.

NOTA. — En ce qui concerne spécialement la deuxième catégorie, le jury se réserve le droit de demander communication des clichés originaux s'il le juge utile à la sincérité du classement.

L'*Aéronautique-Club de France* aura tous droits de reproduction des épreuves primées dans l'*Aéronautique*, ou toute autre publication de son choix, à charge par elle de mentionner le nom de l'auteur.

Les épreuves primées resteront la propriété du Club et seront classées dans sa collection documentaire.

Les épreuves non primées seront rendues sur demande expresse de leurs auteurs.

Les décisions du Jury sont sans appel.

Le Jury du premier Concours international de Photographie aérienne est ainsi constitué :

Président : M. Cailletet, membre de l'Institut ;

Membres : MM. le Commandant Houdaille ; le Commandant P. Renard ; J. Jaubert, directeur de l'Observatoire municipal de la ville de Paris ; M. Bucquet, président du Photo-Club de Paris.



Exposition de photographies documentaires de la Ville de Paris.

Le jury de l'Exposition de photographies documentaires de la Ville de Paris pour 1904 vient de décerner les récompenses suivantes :

Médaille d'honneur : M. Seeberger ;

Premières médailles : M^{lle} de Sainte-Marie ; MM. Brongniart, A. Drouillet, Leclerc, Rémy, Henriet, René Andra, Gaillard, Biard et Pauchet.

Deuxièmes médailles : MM. Benoît, Mabiet, Vert, Tripier, Delamotte, Ch. Reil, Bernard, Tavernier.



La Société photographique du Centre, à Bourges, a constitué son bureau pour 1905 de la façon suivante :

Président, M. Octave Roger, ☼ ; *vice-présidents*, MM. Albert de Grossouvre, ☼ ; le colonel Baquet, ☼ ; *secrétaire*, M. Pierre de Goy ; *secrétaire adjoint*, M. Paul Péneau ; *trésorier*, M. Albert Boucheron ; *directeur du Laboratoire*, M. Ch. Henry ; *bibliothécaire*, M. A. Pierre ; *conseillers*, MM. Burdel, Dumontel, Jourdan, ☼, le marquis des Méloizes, ✕, l'abbé Moreux et A. Tournier, ☼.



La *Fédération Philatélique de France* organise, pour le mois de juin prochain, dans ses salons, 30, rue de Grammont, un grand concours d'œuvres photographiques d'amateurs, consacrées exclusivement à des vues de France et destinées à la carte postale.

Des médailles d'or, d'argent et de vermeil, des diplômes, des prix importants en argent, en appareils et en produits divers, des objets d'art récompenseront les œuvres primées par le jury.

Le concours sera suivi d'une exposition qui durera du 1^{er} au 30 juin et sera divisée en quatre périodes :

1^{re} période, du 1^{er} au 7 juin. — Paysages, Marines. (Paris et départements.)

2^e période, du 8 au 14. — Intérieurs et costumes. Scènes de genre.

3^e période, du 15 au 21. — Les sports français. Du 22 au 30, exposition des œuvres primées dans les trois séries.

Ce concours, dont sont exclus les professionnels, est exclusivement réservé aux amateurs. Les membres du jury, qui désireraient exposer, ne pourront concourir pour les récompenses.

Les œuvres seront reçues jusqu'au 25 mai inclusivement et classées par le Comité d'organisation.

Les épreuves et toutes les communications devront être adressées au secrétaire du concours de la Fédé-

NOUVEAUTÉ !!!



LE TRICHROM-DÉTECTIVE

Appareil destiné à la prise des clichés

pour la Photographie indirecte des Couleurs.



↪ Cet instrument constitue la nouveauté la plus remarquable dans la construction photographique.

↪ Appareil construit avec le plus grand soin, recouvert en maroquin de premier choix et muni d'une poignée.



↪ Ce modèle est accompagné d'un viseur, d'un niveau à bulle, d'un tube à piston pour le déclenchement pneumatique à la poire, d'un compteur automatique indiquant le nombre de plaques posées, d'un écrou permettant l'ajustage de l'appareil sur un pied, de douze porte-plaques et porte-écrans en métal, d'un objectif $f/5$ de Lacour, apochromatique, extrêmement lumi-

neux, spécialement établi en vue de la photographie des couleurs, monté avec diaphragmes iris. Un mouvement d'horlogerie commande l'obturateur à vitesses variables qui se déclenche au doigt ou à la poire, à volonté.

↪ Cet appareil, livré avec quatre séries d'écrans spéciaux, est construit de telle façon qu'il peut servir pour la photographie en noir comme pour la photographie trichrome, pour l'instantané comme pour la pose.

↪ Sac tout cuir, doublé vert à l'intérieur, avec courroie.

↪ **PRIX du Trichrom-Défective** monté avec Eurygraphe Lacour $f/5$ et quatre séries d'écrans spéciaux pour la photographie des couleurs, format 9×12

500 fr.



Pour la Vente, s'adresser à

PRIEUR & DUBOIS & C^{ie}

26, Rue de la République, 26

PUTEAUX-SUR-SEINE

ration philatélique de France, 30, rue de Grammont, Paris.

Les envois restent la propriété des exposants.



Concours du Studio. — Le 9^e concours du *Studio*, qui a pour sujet fixé : *Un paysage de printemps*, sera clos le 1^{er} juin 1905. Envoyer les photocopies et demander le programme détaillé du concours à : *Office of the Studio*, 44, Leicester Square, W. C., London.



Concours Ch. Mendel. — Sujet : *Mère et fille*. Ce concours sera clos le 15 juin. Adresser les envois à M. Ch. Mendel, 118, rue d'Assas, Paris.



Concours international de photographie aérienne. — Ce concours est créé sur l'initiative de l'*Aéronautique Club de France*.

Il donnera lieu à l'attribution de deux séries de récompenses correspondant aux deux catégories proposées.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'*Aéronautique Club de France*, 58, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.



Cercle d'art photographique. — Le 5^e salon du *Cercle d'art photographique de Bruxelles* aura lieu en juillet prochain.

Adresser les demandes au nouveau local, 134, rue Royale, Bruxelles.



Société Versaillaise de Photographie : Concours annuel de photographies documentaires. — Dans le but de constituer une collection de photographies documentaires concernant la ville de Versailles et le département de Seine-et-Oise, la *Société Versaillaise de Photographie* a décidé l'organisation de concours annuels dont les sujets seront fixés chaque année avant le 1^{er} janvier et qui seront clos le 1^{er} novembre suivant.

Les photographies présentées à ces concours pourront avoir été exécutées antérieurement et présenteront d'autant plus d'intérêt qu'elles reproduiront des aspects depuis lors modifiés ou des objets disparus.

Ces concours seront ouverts à tous les photographes, amateurs et professionnels.

Une exposition des œuvres présentées à chaque concours aura lieu dans un local qui sera désigné ultérieurement.

Année 1905 : Sujet proposé : *Le Petit Trianon* (les jardins, le palais, aspects extérieurs, intérieurs, collections, motifs d'architecture).

Le concours sera clos le 1^{er} novembre 1905. Les épreuves devront parvenir avant cette date à M. Jessé-Curely, secrétaire, 20, rue de Provence, à Versailles.

Le règlement général est envoyé sur demande.

ETAT RÉCAPITULATIF DES EXPOSITIONS ET CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE 1904-1905

DURÉE	DATES D'ENVOI	VILLES	ORGANISATEURS	RENSEIGNEMENTS
1905	Fin de chaque mois	Londres	Photographic News	The editor of Photographic News, 9, Cecil-Court, Charing Cross, London W. C.
—	1 ^{er} juillet	Evreux	Société des Amis des Arts	
—	20 juillet	Bruxelles	Association Belge de Photographie	Ecrire au Palais du Midi à Bruxelles.
—	30 juin	Paris	Journal des Voyages	Sujet : Une basse-cour.
—	30 septembre	—	—	— Vieux puits.
—	30 décembre	—	—	— Scènes de pêche.
—	Mai à Octobre	—	Aéronautique Club de France	58, rue Jean-Jacques-Rousseau : Vues de nuages prises de terre et vues prises en ballon.
—	15 juin	Paris	Concours Mendel	Sujet : Mère et fille.

**PLAQUES
CADETT**

EXTRÊME SENSIBILITÉ
Modèle Parfait

PAS DE PIQUES

**PLAQUES
SPECTRUM**

SPECIALES pour la
REPRODUCTION DES COULEURS

LES ÉTABLISSEMENTS

**POULENC
FRÈRES**

19, RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE
PARIS

CHEMIN DE FER DU NORD

SAISON BALNÉAIRE ET THERMALE

(De la veille des Rampeaux au 31 octobre)

Billets d'aller & retour à prix réduits**BILLETS DE SAISON DE FAMILLE**

(Valables pendant 33 jours)

De Paris aux stations ci-dessous :

Berck, Boulogne (ville), Calais (ville), Cayeux, Conchy-le-Temple (Fort-Mahon), Dannes-Camiers, Dunkerque, Enghien-les-Bains, Etaples, Eu, Fort-Mahon-Plage, Ghyvelde (Bray-Dunes), Gravelines (Petit-Fort-Philippe), Le Crotoy, Leffrinckouke-Malo-Terminus, Le Tréport-Mers, Loon-Plage, Marquise-Rinxent, Noyelles, Paris-Plage, Pierrefonds, Quend-Fort-Mahon, Quend-Plage, Rang-du-Fliers-Verton (Plage Merlimont), Saint-Amand, Saint-Amand-Thermal, Saint-Valery-sur-Somme, Serqueux (Forges-les-Eaux), Wimille-Wimereux, Woincourt, Zuydcoote-Nord-Plage.

Les billets de saison de famille sont nominatifs et collectifs, ils ne peuvent servir qu'aux personnes d'une même famille ainsi qu'aux personnes (précepteurs, serviteurs, etc.) attachées à la famille.

La validité peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de 15 jours moyennant un supplément de 10 o/o du prix total du billet.

Les titulaires d'un billet collectif sont tenus de voyager ensemble.

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner "LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE" en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

FOURNITURES GÉNÉRALES

Pour la Photographie et les Procédés Photomécaniques

H. CALMELS

Constructeur Breveté S. G. D. G.

150, Boulevard du Montparnasse, PARIS (XIV^e)

TÉLÉPHONE 815-33

CHAMBRE SPECTROGRAPHIQUE A RÉSEAU DE DIFFRACTION(Demander la Notice. — Lire la description dans la *Photographie Française*, Mars 1902, p. XX).**ECRANS JAUNE PUR POUR L'ORTHOCHROMATISME**

Basés sur les travaux de M. MONPILLARD, et conformes aux décisions du Congrès International de Photographie (Demander la Notice).

COULEURS D'ANILINE CHIMIQUEMENT PURES

Pures et Ordinaires, de toutes provenances, pour Orthochromatisme, 3 Couleurs et tous Procédés (Demander Tarif spécial et Notices).

PAPIER MIXTIONNÉ POUR LA PHOTOGRAPHIE TRICHROME

(Demander la Notice détaillée. — Échantillon franco, 1 fr. 25).

" LE PROCÉDÉ "

Revue Mensuelle de la Photographie appliquée aux Impressions

Nouveautés photographiques



Auto-pastel paper. — Sous cette dénomination, la C^{ie} *autotype* de Londres, lance un nouveau papier pigmentaire, qui donne des épreuves ayant l'aspect du pastel avec plus de facilité que le procédé à la gomme bichromatée. L'impression se fait au photomètre après sensibilisation au bichromate et séchage. On développe au pinceau. Il y a six teintes de ce papier.



Photo-ticket. — Sous ce nom franco-anglais, la maison Tourillon lance un petit appareil en aluminium donnant des phototypes de 4 x 5 centimètres. Cette sorte de jumelle est munie d'un objectif très lumineux du type Petzval (objectif à portrait), à long foyer. Un autre modèle du même appareil, mais plus réduit, donne des phototypes de 21 x 27 millimètres. La grande capacité lumineuse de ces *Photo-tickets* est leur caractéristique principale.



Pocket-focal Hanam. — Le souci de la légèreté et du faible volume a dicté l'appareil de ce nom à M. Hanam, constructeur, qui réalisa avec un objectif à déplacement de grand angle une chambre noire de 3 centimètres d'épaisseur, donnant des phototypes de 4 1/2 x 6 centimètres. Tout est net à partir de 1^m 50 de distance avec cet appareil. D'où suppression de la mise au point. La chambre est munie d'un obturateur de plaques; ce qui permet des instantanés rapides et le système optique étant constitué par un objectif de marque, les agrandissements qu'implique l'appareil fournissent de bonnes photocopies.

Un cône d'agrandissement spécial est le complément du Pocket-focal Hanam.



MM. E. Grieshaber et C^{ie} lancent dans le commerce une nouvelle marque de plaques l'*Integrum*. C'est une plaque qu'on peut supposer composée de deux plaques différentes: une plaque ordinaire et une plaque sensible aux couleurs donnant la valeur de ces dernières. Ces deux couches reçoivent en même temps l'action de la lumière, mais ne se modifient pas de même façon sous l'action du révélateur: la plaque ordinaire donne d'abord une image ordinaire, puis, l'opération étant continuée, l'autre couche fournit à son tour son résultat particulier.



Pour répondre aux justes désirs des amateurs, frappés des avantages des objectifs *anachromatiques* préconisés par M. Puyo, M. Fleury-Hermagis vient

de créer sous le nom d'*Eidoscope* un nouveau système optique qui se rapproche des aplanats employés pour la photographie aérostatique mais avec un foyer moins long et une plus grande ouverture utile. Ce type nouveau est volontairement affecté d'une faible aberration sphérique mais parfaitement corrigé des aberrations chromatiques; ce qui permet de faciles *misc au point* pour l'appréciation visuelle, sans recourir à des calculs compliqués.



FORMULES, RECETTES et TOURS de MAIN



Virage des épreuves sur papier au bromure au moyen de l'hyposulfite aluné.

On peut obtenir des tons chauds avec les papiers au bromure, en les traitant par l'hyposulfite aluné. On prépare les deux solutions:

A	
Hyposulfite de soude	40 gr.
Eau	100 —

B	
Alun	10 gr.
Eau	100 —

On prend:

Solution A	12 parties.
— B	5 —
Eau	18 —

et l'on verse le mélange dans une cuvette en zinc chauffée par un feu de gaz et maintenue à une température constante, et telle que l'on puisse juste y tremper le doigt. Les épreuves, rincées au préalable dans l'eau froide, sont immergées dans ce bain et agitées constamment. Le virage commence au bout d'un quart d'heure et se termine en vingt à trente minutes. Il faut toujours avoir soin de placer sur le fond de la cuvette une vieille épreuve sacrifiée.

Le choix du révélateur employé n'est pas indifférent; l'amidol et le métolhydroquinone donnent de bons résultats; mais il est préférable d'user du révélateur suivant:

A	
Hydroquinone	15 —
Métabisulfite de potassium	6 — 5
Bromure de potassium	5 —
Eau	90 cc.

B	
Sulfite de soude	60 gr.
Soude caustique	6 — 5
Eau	600 —

VIENT DE PARAÎTRE :

P. PRIEUR

La Photographie indirecte des Couleurs

SES APPLICATIONS INDUSTRIELLES

Plaquette de grand luxe in-4° carré, de 21 pages, avec 19 planches en trois couleurs.

PRIX : 10 FRANCS

contre-mandat-poste, à l'Administrateur du Journal.

Imp. PRIEUR et DUBOIS & C^{ie}, 26, rue de la République, PUTEAUX-sur-SEINE

ACADÉMIE D'ARTS DÉCORATIFS

ACADEMIE
D'ARTS DÉCORATIFS
49 RUE BLANCHE - IX^{ème}

49, Rue Blanche, PARIS



Jehan RAYMOND
Directeur

Jehan RAYMOND, Directeur

ENSEIGNEMENT DU DESSIN

et de tous les Arts d'agrément qui s'y rattachent :

Peinture à l'huile - Aquarelle - Pastel - Pyrogravure - Cuir décoré - Patines - Peinture sur étoffes - Métaux repoussés Patines - Gravure et modelage du velours, etc., etc.

Ces Cours spécialement destinés aux dames et jeunes filles du monde sont le complément obligé de toute éducation libérale et artistique.

Une **Bibliothèque** renfermant une quantité considérable de **Documents** artistiques de tous styles est mise gratuitement à la **disposition** des élèves.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Jehan RAYMOND, Directeur, 49, rue Blanche, PARIS

les lundi, mercredi et Vendredi, de 2 à 4 heures

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner "LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE" en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

Prendre une partie de *A*, six de *B*, et prolonger le développement plus que d'ordinaire. Le temps d'exposition doit être environ le double de ce qu'il serait si l'on désirait des tons noirs.

Les papiers épais donnent les meilleurs résultats. (D'après *Photography*). F. A.



Voile jaune.

Le voile jaune (violet par transparence) des négatifs disparaît dans une solution neutralisée de permanganate de potasse à un pour mille. Il est remplacé par une coloration brune, mais celle-ci disparaît à son tour dans une solution de sulfite de soude et l'image garde toutes ses vigueur.



BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires parviendront à l'Administration de la Revue.



Traité élémentaire de photographie pratique, par G.-H. NIEWENGLOWSKI, directeur de la revue mensuelle *La Photographie*, officier de l'Instruction publique, un volume in-18 broché de 420 pages, illustré de 189 figures, édité par la librairie Garnier, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

Le traité élémentaire de photographie pratique que vient de publier M. G.-H. Niewenglowski s'adresse aussi bien au photographe débutant qu'au praticien le plus exercé, à l'amateur autant qu'au professionnel.

Après une étude sommaire, mais suffisante et facile à lire de l'objectif et de l'obturateur, l'Auteur passe en revue les divers types de chambres noires et donne de judicieux conseils pour le choix, l'essai et l'entretien de l'appareil photographique. Il décrit ensuite les diverses surfaces sensibles, ordinaires ou orthochromatiques, les remèdes contre le halo.

L'installation du laboratoire, le choix et l'essai de son éclairage, font l'objet d'un chapitre détaillé suivi d'instructions utiles sur la préparation des solutions et des bains usuels. Les diverses sortes de sujets (portraits, groupes, paysages, intérieurs, reproductions, etc.), que l'on peut avoir à photographier sont étudiées au point de vue des règles que l'on doit suivre selon qu'il s'agit de photographie documentaire ou de photographie artistique. Un chapitre est consacré spécialement à l'exposition de la surface sensible qui doit enregistrer l'image négative : le chargement des châssis, la mise au point, détermination pratique du temps de pose y sont décrits en détail. Les principales méthodes de développement et les révélateurs les plus usités font l'objet de deux chapitres très complets. L'enlèvement des

divers voiles qui peuvent se présenter, le renforcement, l'affaiblissement, la retouche, le pelliculage, etc., en un mot toutes les opérations qui concourent à l'achèvement du négatif sont étudiées spécialement. Après un chapitre de généralités sur le tirage des photogrammes, l'Auteur décrit les diverses méthodes d'obtention des épreuves positives sur papiers aux sels d'argent à image latente, papiers au gélatino-bromure rapides et lents) et sur papiers aux sels de fer et aux sels de platine. Le montage et l'encadrement des épreuves sur papier font l'objet du dernier chapitre. Quant aux autres modes de tirage des épreuves positives, ils seront étudiés dans un *Traité complémentaire de photographie pratique* que l'Auteur nous promet pour bientôt, *Traité* qui étudiera aussi les agrandissements, les projections, la photographie des couleurs, etc. Enfin, le *Traité élémentaire de photographie pratique* se termine par un choix de formules et recettes.

Prix du volume broché illustré de 189 figures, 3 francs.



BREVETS D'INVENTION ⁽¹⁾



348491. — 10 novembre 1904. DUCHEY. Appareil photographique.
348629. — 7 décembre 1904. M^{lle} COLLIN. Mode d'obtention d'un genre de papier ou tissu décoratif par les ombres photographiées des fleurs et feuilles naturelles, des oiseaux, insectes, etc.
348719. — 9 décembre 1904. Société DEMARIA frères. Appareil photographique.
348783. — 12 décembre 1904. SCHRADER. Objectif télé-photographique se mettant à la place de la lentille antérieure d'un objectif photographique double.
348808. — 13 décembre 1904. WATTS. Appareil pour le tirage de reproductions de dessins par la lumière.
348853. — 10 novembre 1904. DELAVAL. Pied photographique d'atelier.
348883. — 29 novembre 1904. KALKNER. Chambre miniature pour bandes pelliculaires en bobines.
348908. — 13 décembre 1904. CAVAILLON. Pied télescopique pour appareils photographiques.
349060. — 7 mars 1904. Société FARBWERKE VORM MEISTER LUCIUS et BRUNING. Perfectionnements dans la fabrication d'images ou d'impressions photographiques colorées et de surfaces sensibles pour leur production.

(1) Communication de MM. MARILLIER et ROBELET. Office international pour l'obtention des brevets d'invention en France et à l'Étranger, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

H. BELLIENI

Constructeur d'Instruments de Précision

Grand Prix : Paris 1900 - Hanoï 1902. 17, Place Carnot
Deux grands Prix : Saint-Louis 1904. NANCY



Jumelles Bellieni

Simple, Universelles et Stéréoscopiques

Avec décentrement identiques des viseurs
et des objectifs.

Visée horizontale à hauteur de l'œil.

Grands angles interchangeables à volonté.

Télé-objectif permettant la prise des vues à
longue distance, ajustable sur tous les modèles.

Demandez les " Notes Photographiques Illustrées "

100 Pages - 130 Illustrations - Prix : 2 fr. — Catalogue : franco.

LUMIÈRE

NOUVELLES PLAQUES au GÉLATINO-BROMURE D'ARGENT

Sensibilité extrême

MARQUE Σ (SIGMA)

Ces plaques d'un grain très fin surpassent comme sensibilité tout ce qui a été obtenu jusqu'ici. Elles donnent des clichés excessivement purs, transparents, exempts de tendance au voile, et peuvent être utilisées avantageusement dans tous les cas de poses très courtes ou de faible éclairage.

Papiers " RADIOS " (Brillant et Mat)

Donnant aux épreuves bien traitées l'aspect de gravure et ne nécessitant pas, pour la manipulation, l'usage du laboratoire obscur.

VIENT DE PARAÎTRE :

L'Agenda Photographique LUMIÈRE 1905

Renfermant tous les renseignements possibles nécessaires aux Photographes (format 10 x 15) 296 pages de texte

Envoi franco contre 1 franc en mandat poste ou timbres-poste (ajouter 0 fr. 10, pour recevoir sous pli recommandé), adressé à la Société Lumière et ses Fils à Lyon-Monplaisir.

CRÉATIONS FRANÇAISES
EN TYPOGRAPHIE
MODERNE

Fonderie

G. Peignot & Fils

Hors Concours
Paris 1900

68, Boulevard Edgar-Quinet
Paris

Hors Concours
Paris 1900

Spécialité
de
BLANCS

Spécialité
de
FILETS

EN
DISTRIBUTION

L'
Album
d'Applications

des
Nouvelles
Créations
Françaises

de la
FONDERIE
G. PEIGNOT
& FILS

Préface
d'un Artiste peignot

Le Style Français
en Typographie Moderne
par F. THIBAUDAN

LES
VIGNETTES
"ART FRANÇAIS"
N° 1

Cette création, qui répondait à des besoins absolument justifiés et motivés par l'introduction du décor moderne dans les compositions typographiques, s'est affirmée comme un des plus gros succès de fonderie.

Les courbes gracieuses dont elle permet la variation à l'infini, la rendent apte à concourir à l'ornementation de tous les genres : Titres, Couvertures, Encadrements de Texte, Programmes, Menus, Têtes de Lettres, Factures, Cartes, etc., où elle offre cette particularité d'être toujours en situation.

PAGE SPÉCIMEN

Caractère

GRASSET

ORNEMENTS FRANÇAIS PEIGNOT

Pour l'Édition d'Art et le décor facile des Travaux de Ville.

KODAK

TOUTES LES
LUMIÈRES
SONT BONNES
POUR FAIRE DES TIRAGES RAPIDES
SUR LES PAPIERS

EASTMAN KODAK

QUELQUES SECONDES
D'EXPOSITION SUFFISENT!

DÉVELOPPEMENT
SANS CABINET NOIR
AVEC LE DEKKO ET LE VELOX.

MANIPULATIONS
DES PLUS SIMPLES.

CARTES POSTALES KODAK
SOLIO-BROMURE-DEKKO-VELOX

CATALOGUE GRATUIT

EASTMAN KODAK

PARIS
5, Avenue de l'Opéra,
4, Place Vendôme.

LYON
26 et 28, Rue de la
République.